



VIEILLE-BRIOUDE

2015

**B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L**

SOMMAIRE

Edito du Maire

Infos pratiques

Actus

Budget

Services Municipaux

Ecole

Services extérieurs

Saison culturelle

Vie associative

Breves

Etat civil

Séances du Conseil Municipal de 1915

La version couleur du Bulletin Municipal est disponible sur le site internet de la commune

www.vieille-brioude.fr

Madame, Monsieur, chers administrés

Il y a un an, je vous ai présenté des dossiers majeurs, relatifs au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), au Parc Naturel Régional (PNR), à la mutualisation des services avec la Communauté de Communes de Brioude et au Schéma de Coopération Intercommunal.

Le Conseil Municipal a approuvé chacun de ces projets.

Ces projets s'inscriront dans la réforme territoriale des régions en cours. Début 2016, la grande région Auvergne-Rhône Alpes sera opérationnelle pour mener à bien ses missions.

Une gestion toujours plus rigoureuse s'impose dans le cadre d'un budget contraint, car les dotations de l'état sont en recul et continueront de diminuer dans les années à venir.

Nous poursuivons nos efforts pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement afin de pouvoir réaliser de nouveaux investissements.

En 2016, dans la continuité d'actions du mandat qui m'a été confié, le programme suivant sera réalisé :

- Un nouveau bâtiment remplacera les préfabriqués à l'usage des associations.
Ce programme a été mené en concertation avec les adhérents actuels des associations « Les Classards » et « La Pétanque »
- Pour répondre à une utilisation quotidienne et accrue des associations et des particuliers, la salle polyvalente fera peau neuve avec une réfection de sa toiture, du plafond et de son isolation, de l'éclairage, de la scène, des peintures et de l'espace sanitaires.
- Des remises à niveau aux normes d'accessibilité seront réalisées à la médiathèque et à la petite salle polyvalente.
- Un programme d'entretien de la voirie communale sera engagé.

Concernant l'assainissement, l'expertise réalisée en 2012 par le SATEA de la Haute-Loire a montré que la station d'épuration de Vieille-Brioude bien qu'ayant des rendements épuratoires élevés est arrivée à saturation et est exploitée au maximum de sa capacité ; ce constat génère des dépenses de fonctionnement en constante augmentation et mobilise au quotidien les agents du service technique qui œuvrent pour garantir la sécurité et la pérennité du service avec des conditions de travail très contraignantes.

Comme annoncé en 2015, une étude est donc actuellement menée sur ce sujet par un cabinet spécialisé. Les conclusions seront communiquées courant 2016 lors d'une réunion publique destinée aux habitants de Vieille-Brioude. Les résultats et le programme de travaux envisagés seront présentés.

Le budget de ces travaux, non connu à ce jour, sera conséquent. Dans cette perspective, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une hausse de la taxe d'assainissement pour l'année 2016.

L'action quotidienne de la commune nécessite l'adhésion et le civisme de tous ses citoyens, en partageant et en respectant le domaine public.

- Traverser la commune à vitesse raisonnable
- Stationner sur des espaces prévus et respecter les places handicapées
- Tenir son chien en laisse, ramasser ses déjections
- Entretenir ses haies pour en éviter le débordement sur le domaine public
- Ne rien abandonner sur les espaces publics (carcasses de voitures, détritrus...)

Autant d'actions citoyennes qui permettront à chaque habitant et à nos visiteurs d'aimer et d'être fiers de « NOTRE COMMUNE TOURISTIQUE » C'est le vœu que je formule.

Le 2 novembre dernier, la commune a fait le choix de mettre en place une mission de service civique. Amélie Gauthier a été engagée dans une action volontaire au service de l'intérêt général. Le domaine d'intervention retenu porte sur l'environnement avec comme axes prioritaires l'optimisation des achats de denrées alimentaires en restauration scolaire et le tri associé à la gestion des déchets. L'objectif clairement affiché de notre action est à la fois de mobiliser un jeune face à ses défis sociaux et environnementaux, et de lui proposer dans le cadre de son engagement de gagner en confiance, en compétence, et de prendre le temps de réfléchir à son propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Vous avez été nombreux à m'interroger sur le devenir du bar du Val d'Allier. J'ai le plaisir de vous annoncer que ce lieu de vie au cœur du bourg rouvrira ses portes le 05 janvier 2016. Des nouveaux gérants vont reprendre le flambeau avec la volonté d'offrir un service de qualité et de proximité à la population. Je les remercie d'avoir choisi de s'installer à Vieille-Brioude et je leur souhaite tous mes vœux de réussite et de prospérité dans leur activité.

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Votre participation est essentielle : C'est un devoir civique

L'INSEE modernise la collecte du recensement en offrant aux habitants le choix entre une réponse papier ou via Internet. Des explications vous seront fournies lors du passage de l'agent recenseur qui vous accompagnera dans cette démarche.

Je vous demande de réserver le meilleur accueil à Mesdames Josiane HOSTAL et Isabelle MOLHEIRA qui se présenteront à votre domicile munies de leur carte officielle.

Je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux qui m'accompagnent au quotidien dans l'exercice de mes fonctions. Ils font preuve de dévouement, de professionnalisme et de disponibilité sans faille.

Alors continuons à accomplir notre tâche dans ce climat de confiance, de dialogue et de transparence.

J'adresse également mes remerciements aux bénévoles des associations de la commune pour leur engagement dans une action collective qui fédère la population et permet, grâce aux contacts noués lors des manifestations, de créer un « réel vivre ensemble » à Vieille-Brioude.

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour témoigner ma reconnaissance à tout le personnel communal qui remplit sa mission avec professionnalisme et répond aux besoins des habitants.

C'est avec plaisir, mais avec aussi beaucoup de solennité, que je vous souhaite au nom de tout le Conseil Municipal, une très bonne et heureuse année 2016.

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » Albert CAMUS

Le Maire

Christelle BAYLOT

LA MAIRIE

Nous contacter ou nous écrire :

Téléphone/Fax : 04 71 50 90 52

Adresse Mail : mairie-veille-brioude2@orange.fr

Site internet : www.veille-brioude.fr

Adresse Postale : 3 Place de la Croix des Prés - 43100 VIEILLE BRIOUDE

Les Horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 10h à 12h30 et 16h à 17h

Mardi et Jeudi : 10h à 12h30 et 17h30 à 18h30

(Juillet et Août : Fermeture le vendredi après-midi)

La vente des tickets de cantine est assurée aux jours et heures d'ouverture de la Mairie

Les renseignements et réservations des salles municipales
sont assurés aux jours et heures d'ouverture de la Mairie

Permanence des Elus : Lundi de 18h à 19h

Mme le Maire assure la permanence avec un adjoint (un calendrier de l'adjoint présent est disponible
sur le site internet et auprès des agents du secrétariat)

Vous pouvez également nous contacter auprès du secrétariat pour prendre un rendez-vous.

Permanence de l'Assistante Sociale : Vendredi de 10h à 11h30

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Centre de Santé de Brioude au 04 71 50 34 55

LA MEDIATHEQUE

Les Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h

Vendredi de 14h30 à 15h (fermeture pendant les vacances scolaires)

Ces permanences sont assurées par des membres bénévoles

LES CORRESPONDANTS

Journaux locaux : La Ruche et La Montagne

Contactez Mme Marie- Pierre COLE au 04 71 76 71 13 ou par mail didier.cole@orange.fr

Site Internet :

Contactez Mr Juanito RUIZ FERNANDEZ au 06 33 16 38 33 ou par mail juanito.rf@wanadoo.fr

EDITO TRAVAUX

Assainissement

- Champlong

Démolition du vieux réseau (buses béton) eau usées, pour remplacement, par du tuyau pvc O250, compris finition tricouche. Travaux réalisés par l'entreprise Bourriol de Fontannes.

- Schéma du Bourg :

Etude en cours.

- Pompe

Remplacement d'une pompe au poste de relevage dit « Cap Vacances ». Fourniture par la société Pum plastique, mise en place et adaptation par les agents du service technique.

Recherche de casses sur le réseau Eaux usées (E.U) dans le secteur de Combevignouse. Intervention réalisées entièrement par le service technique.

- Voirie :

Interventions réalisées par le service technique avec l'aide d'un locatier pour reprise de fossés, déversoirs, et, coupes d'eau, sur les points critiques, connus, dans la commune : Simpal ; Vazeilles ; Thiveyrat ; Coste-Cirgues.

Reprise complète du fossé du chemin du Monteil. Travaux réalisés par l'entreprise Chambon de Paulhaguet.

Aménagement, en tricouche du « chemin de BCA », convenu lors de la mise en chantier du tourne à gauche du carrefour de Simpal.

Bâtiment

- Local des associations

- *étude de faisabilité et chiffrage*
- *instruction du dossier*

- *démolition de l'ancienne bâtisse, dit « préfa », pour reconstruction d'un bâtiment neuf type RT2012.*

- Rénovation salle polyvalente

- *étude de faisabilité et chiffrage*
- *démarrage des travaux prévus le 18/04/2016, pour reprise de la couverture (avec interposition d'un film sous toiture), rénovation du plafond et de son isolation.*

Remise aux normes du schéma électrique, ainsi que de l'accessibilité à la zone sanitaire.

Achat de matériel

- un tracteur
- reprise du tracteur, pour l'acquisition d'un modèle New Holland T 5060. Matériel vendu par les Ets Boudon à Brioude
- une saleuse, auto-chargeante, pour équipement hivernal, complémentaire. Matériel vendu par les Ets Clermont Matériel à Clermont Ferrand
- reprise du broyeur et achat d'un broyeur d'accotement

Investissements

- le garde-corps du pont du Ceroux
- la numérotation et les panneaux des rues, ainsi que les panneaux de signalisation
- les équipements pour l'école : lave-linge et sèche-linge (amélioration du service)
- les stores à la médiathèque

ASSAINISSEMENT : travaux réalisés

- Champlong : Réfection de réseau unitaire
- Le Monteil: Curage de la lagune
- La Pruneyre : Extension du réseau pour permettre la réalisation de l'assainissement semi collectif et création de fossés

LE PARC NATUREL REGIONAL DES SOURCES ET GORGES DE L'ALLIER



La création du PNR entre les Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon est née dans les années 2000

Il est apparu comme une nécessité pour les élus, à la suite d'un constat de désertification et de dévitalisation du territoire. Or les richesses d'exception de nos patrimoines semblaient peu connues et peu valorisées.

En Haute-Loire, il existe un syndicat mixte du Haut-Allier (SMAT), dont l'objectif est le développement touristique et culturel et préservation des patrimoines.

Interrogation sur l'avenir de notre territoire :

Les deux Régions, les départements de la Haute-Loire et de la Lozère, les communautés de communes du Haut-Allier et de la Margeride' ont reconnu la pertinence de cette démarche PNR et ont sollicité l'élaboration d'une Charte pour un projet unique.

Disposant d'atouts forts : cadre de vie préservé, patrimoines naturels et paysagers exceptionnels, espaces de vie rural, activités de savoir-faire locaux, le territoire du PNR a un besoin de se faire connaître.

Par la rédaction d'une Charte, l'association de préfiguration du PNR a engagé un projet d'écriture collective sur quatre années avec les collectivités signataires (88 communes).

Ce sera un territoire rassemblé autour de l'Axe Allier et de ses affluents.

La Charte propose une stratégie cohérente pour les douze prochaines années avec quatre grandes orientations : Inventer, développer, résister, connaître et partager.

Le Parc sera organisé en syndicat mixte pour coordonner les actions. Il disposera d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'équipement.

Après la rédaction finale de la Charte et l'enquête publique, les 88 communes ont délibéré.

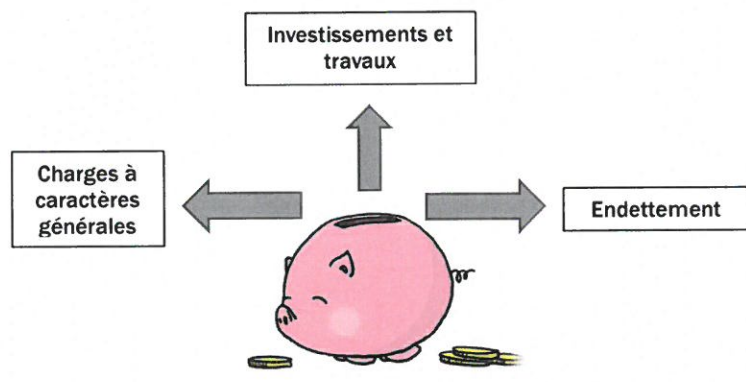
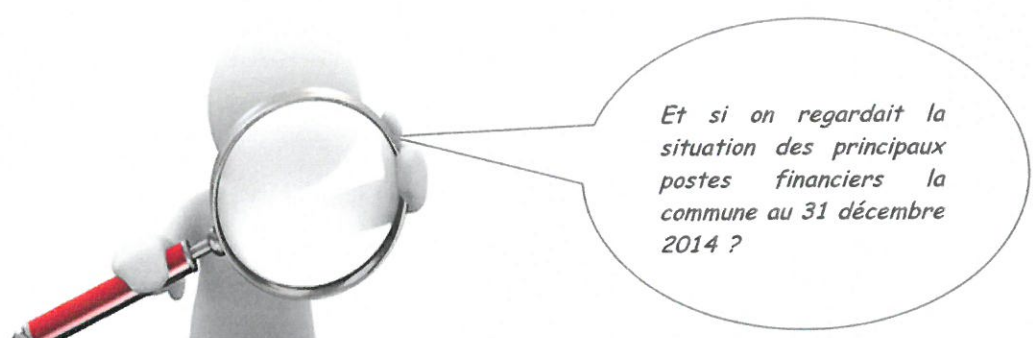
Par un vote favorable, 65 ont souhaité intégrer le Parc dont La commune de VIEILLE-BRIOUDE.

Les deux Conseils Départementaux et Régionaux ont également voté favorablement.

La candidature complète sera transmise au ministère à la fin de l'année.

Audition à Paris en février et labellisation au printemps sont les prochaines étapes pour une reconnaissance de cette initiative.





DEPENSES

	Commune	Département	Région	National
Dépenses de Fonctionnement	359 €	500 €	637 €	590 €
Dépenses d'investissement	383 €	319 €	300 €	282 €
En cours de la dette	297 €	703 €	773 €	595 €

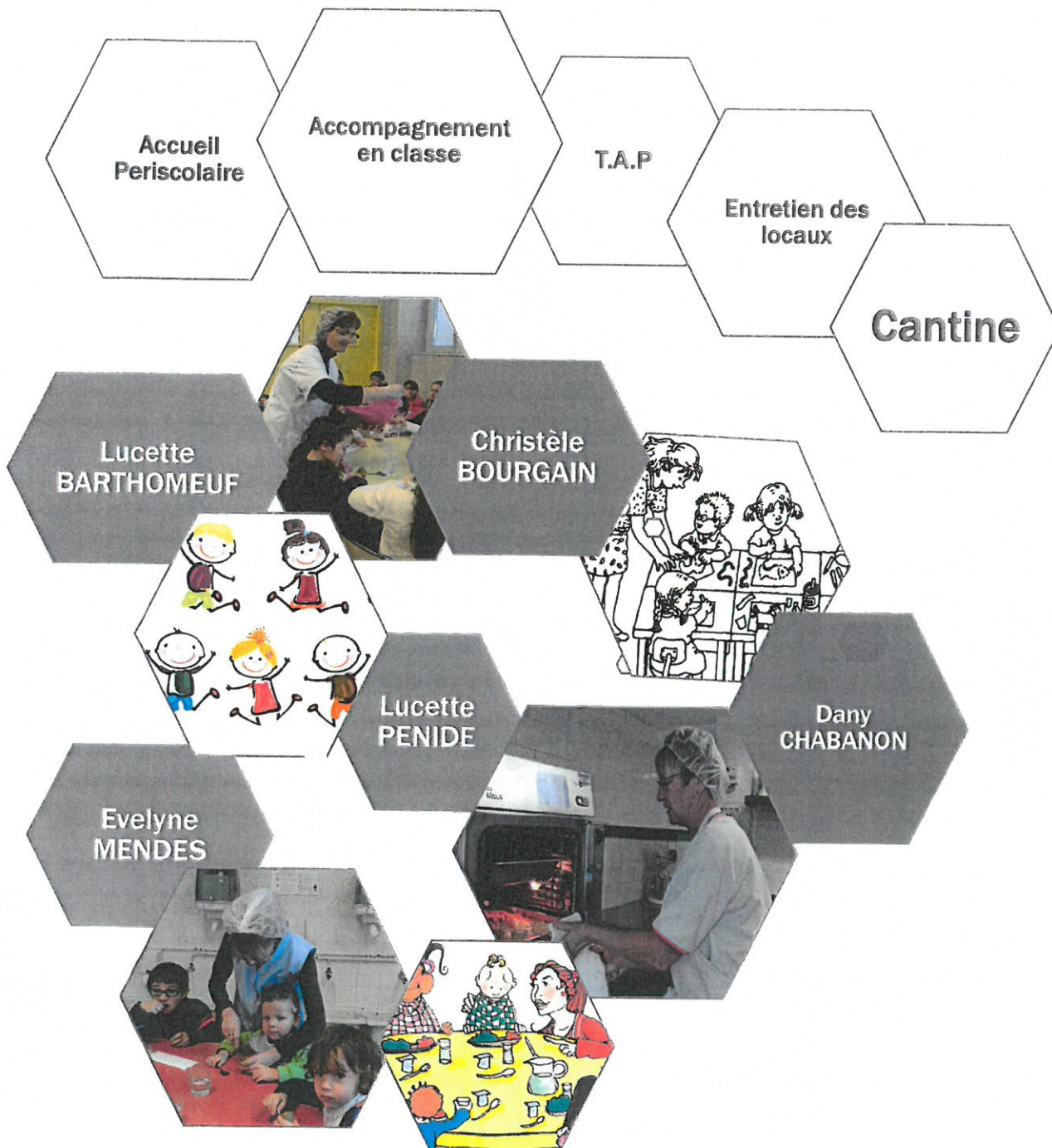


RECETTES

	Commune	Département	Région	National
Impôts Locaux	233 €	267 €	289 €	287 €
Dotations de l'Etat	193 €	192 €	227 €	170 €
Capacité d'Autofinancement	220 €	202 €	169 €	149 €

* Montant en euros par habitant par catégorie démographique

LES AGENTS DE L'ECOLE



LE SERVICE ADMINISTRATIF

Josette
BILLARD



Marina
PEREIRA
REBELO

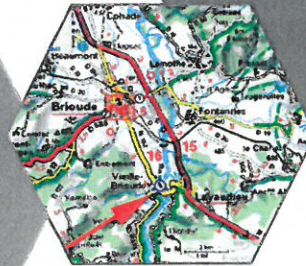


Comptabilité

Etat civil



Urbanisme



Accueil du Public

Secrétariat



LE SERVICE TECHNIQUE



David ASTANIERE
Christophe KERGOSIEN
Damien JARLIER
remplacé par
James CHASSAGNON



Entretien et maintenance :

- équipements
- voirie
- espaces verts
- bâtiments
- mécanique
- eau et assainissement
- manutention,...



LE SERVICE CIVIQUE

Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général (culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport). Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le but est d'encourager la cohésion sociale et la solidarité.

Très soucieuse du bien-être de sa population (notamment des plus jeunes) et de son environnement ; l'équipe municipale s'est penchée sur le fonctionnement de sa cantine scolaire.

Ses objectifs, améliorer la qualité des repas sans augmenter le prix du ticket de cantine, réduire et valoriser la production de déchets mais aussi encourager la population dans des comportements écoresponsables.

La commune de Vieille Brioude a donc décidé de poster une mission sur le site du Service Civique Volontaire : « Mise en œuvre d'actions favorisant des comportements éco-citoyen » qui signifie favoriser les circuits courts, réduire la production de déchets et la valoriser.

Cette mission concerne le domaine de l'environnement et du développement durable et s'articule autour de 3 axes :

- Favoriser les circuits courts en approvisionnant la cantine en produits locaux et/ou bio
- Réduire et valoriser ses déchets
- Communiquer et sensibiliser les enfants, agents et habitants à des comportements éco-citoyens

Pour se faire, la mission a été planifiée sur 8 mois soit une année scolaire.

Amélie GAUTHIER mène à bien cette mission depuis le 2 novembre 2015.



Amélie
GAUTHIER

VIE DE L'ECOLE

Rentrée.

En novembre, l'effectif était de 103 élèves, répartis comme suit :

- × maternelle : 24, Mme THONNAT Hélène aidée de Mme PENIDE Lucette
- × GS/CP : 23, Mme SANSELME Pascale aidée de Mme BARTHOMEUF Lucette.
- × CE1/CE2 : 21, Mme ROUQUET Christine.
- × CM1/CM2 : 31, Mme BARBIER Martine.

M. MARCHAUD a pris sa retraite au mois de juin 2015. Il a été remplacé par Mme Barbier Martine, dont la décharge est assurée par Mme MARCHET Gaëlle les lundis.

Rencontre avec les parents.

La réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 11 septembre 2015. Elle a permis aux parents de rencontrer les enseignants et la nouvelle directrice.

Elections parents d'élèves.

Les élections de parents du 9 octobre 2015 ont permis d'élire 4 titulaires et 1 suppléant qui siégeront au Conseil d'Ecole :

Mme Enza DARNE, Mme Karine VIGNERESSE, Mme Julie LESGUILLONS, Mme Elisabeth BAILLEUX, titulaires et M. Sébastien BRIGNON, suppléant.

Le 1er conseil d'Ecole a lieu le jeudi 5 novembre 2015.

Médiathèque.

Grâce aux bénévoles de la médiathèque, les enfants continuent d'avoir la possibilité d'emprunter des livres chaque semaine, un plus non négligeable dans leur parcours scolaire. Nous en remercions les bénévoles.

Piscine.

Cette année, seuls les plus grands iront au nouveau centre aquatique, sur la base de 10 séances, le mardi matin, au cours des mois de décembre, janvier et février.

2 parents ont eu la gentillesse de se proposer pour nous accompagner et nous les en remercions. Sans leur participation, il n'aurait pas été possible de proposer cette activité aux enfants.

Projets.

La classe de Mme ROUQUET mènera un projet en partenariat avec la Maison du Saumon : la mise en eau dans la classe d'un aquarium où seront élevés des poissons de l'Allier. Une visite de la station d'épuration est prévue au printemps dans le cadre d'un travail autour de l'eau, cette ressource indispensable que nous devons protéger.



Le **SICTOM** ISSOIRE/BRIOUDE participe activement à l'éducation environnementale sur son territoire

1/ Des actions auprès des jeunes publics : les enfants d'aujourd'hui sont les acteurs de demain

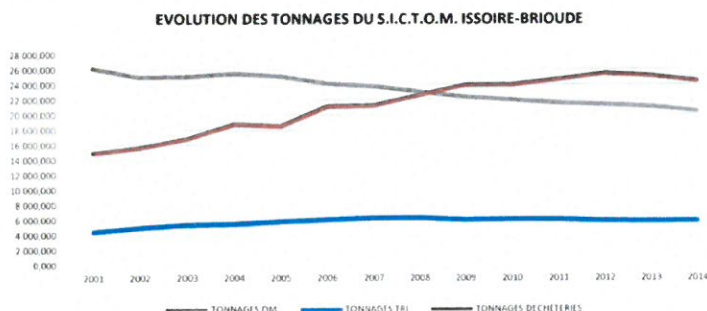
Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuit sa mission en faveur de l'environnement à travers des animations et des ateliers avec le jeune public.

Chaque année, une cinquantaine de classes sont sensibilisées à la problématique des déchets et à leur impact sur notre environnement. Les thèmes abordés sont le **gaspillage alimentaire**, le **tri des déchets** avec une réflexion sur des achats « pauvres » en déchets, dans le respect des concepts du développement durable.

Résolument tourné vers l'avenir, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE participe activement à l'éducation au développement durable sur son territoire en menant des actions environnementales éducatives innovantes, avec une priorité « **Travailler dans le présent, pour préparer le futur car les enfants d'aujourd'hui sont les acteurs de demain** ».



2/ Collectes sélectives, ordures ménagères résiduelles, déchèteries : un service de proximité !



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a pour compétence la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés qu'il effectue par le biais d'une collecte sans cesse modernisée et d'un maillage du territoire comprenant 6 déchèteries afin de réduire au maximum le gisement des déchets.

S'attachant à développer une gestion efficace et durable des déchets, les notions de **service**, de **proximité** et de **qualité** restent le fil conducteur des actions menées par le S.I.C.T.O.M.

3/ Réduction des déchets : le présent pour préparer le futur

Une des principales mesures du Grenelle 2 était de porter à **75 % le taux de valorisation des déchets collectés**. En 2014, **87 %** des déchets collectés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ont été valorisés. La **valorisation matière** consiste à traiter des déchets permettant leur réemploi, réutilisation ou recyclage. La **valorisation énergétique** traite par incinération les déchets ménagers et assimilés non recyclables et non compostables.

Le Programme de Prévention des Déchets du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a permis une **baisse du tonnage d'ordures ménagères sur son territoire**. En 2014, **20 449 T 770** d'ordures ménagères ont été collectées soit une **diminution supplémentaire de 2,75 % par rapport à 2013**.



Grâce à l'implication des foyers, il est possible de réduire ces déchets au travers de plusieurs dispositifs :



- Le **COMPOSTAGE** : en 2014, 921 composteurs ont été distribués. 9 576 composteurs sont actuellement en place sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Il est toujours possible d'acquérir un composteur à tarif préférentiel (15 € pour un 320 litres et 20 € pour un 620 litres), en vente au bureau du S.I.C.T.O.M.

- L'autocollant **STOP PUB**, à apposer sur les boîtes aux lettres, est disponible au S.I.C.T.O.M. et en Mairies.



4/ Informations pratiques

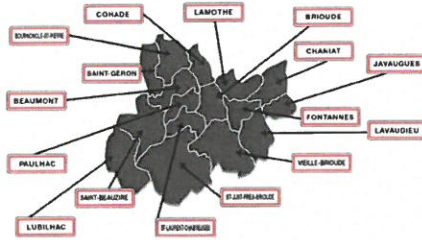
VIEILLE BRIOUE En 2014, sur la commune, ont été collectées :

25,750 tonnes de verre
272,095 tonnes d'ordures ménagères
78,307 tonnes d'emballages ménagers

L'équipe du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.71.50.32.92.
Adresse e-mail : sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr Site Internet : sictom-issuire-brioude.com

La Communauté de Communes du Brivadois est votre interlocuteur pour l'accueil des tout-petits et les activités socio-éducatives des enfants et des adolescents.

La Maison de la Petite Enfance, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, les Accueils Périscolaires, l'Accueil de Loisirs Ado.Com et le Point Information Jeunesse, ainsi que les associations Brin de Ficelle, Léo Lagrange et DECLIC, vous proposent des solutions d'accueil et des activités socio-éducatives permanentes, variées et accessibles.



www.cc-brivadois.fr

PETITE ENFANCE ■ Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Brivadois

Le Relais à votre service

Les familles ont à leur disposition près de 60 assistantes maternelles, présentes sur la quasi-totalité des communes de la Communauté de Communes du Brivadois.

Le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistantes Maternelles) centralise les informations, les disponibilités et vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, pour votre tout-petit. Le Relais Petite Enfance propose chaque jour des permanences pour soutenir assistantes maternelles et parents dans les démarches et des animations à Brioude (lundi, mardi, jeudi) ou à Fontannes (vendredi, locaux de Brin de Ficelle).

Enfin, le Relais propose aussi des conférences, des ateliers et des spectacles auxquels les parents sont toujours les bienvenus !

Pour plus d'information :

Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / relais@cc-brivadois.fr



JEUNES ■ Le Point Information Jeunesse

Le PIJ, pour tout, pour tous



Le PIJ informe et accompagne les jeunes de 11 à 25 ans sur les sujets de leur vie de tous les jours : loisirs, emploi, logement, sorties, prévention, vie pratique, santé, métiers, formations, ...

Situé Place de Paris, dans les locaux de la CCB, l'accueil est libre et gratuit, les après-midis du mardi au vendredi.

Infos : 04.71.50.89.13 ou pjj@cc-brivadois.fr

ECOLE ■ Les Accueils Périscolaires

Des accueils pour tous

Tous les enfants de la Communauté de Communes du Brivadois bénéficient d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir. Les activités varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux fêtes, aux événements, aux envies des enfants, à la météo, ...



Cuisine, théâtre, arts martiaux, cirque, zumba, ... : des ateliers à thème sont proposés par des intervenants extérieurs.

"Un Fruit Pour La Récré" : des fruits frais sont également distribués un jour par semaine à

l'heure du goûter dans tous les accueils, accompagnés parfois d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,60€ et 1,20€ par semaine, selon les ressources.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIVADOIS ■

Adresse 2 Place de Paris 43100 Brioude
04 71 50 89 10 et jeunesse@cc-brivadois.fr



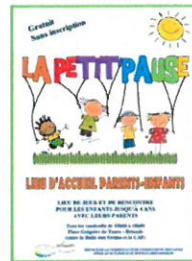
LA PETITE PAUSE ■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Être parent

La Petite Pause est ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Que ce soit pour jouer, pour rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou pour se détendre un moment, les accueillantes, spécialistes de la petite enfance, sont à votre écoute. A la Petite Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ...

Située Place Grégoire de Tours à Brioude (à côté de la Halle aux Grains), l'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr



ADOLESCENTS ■ L'Accueil de Loisirs ADO.COM

Par et pour les ados

Ado.Com réunit les jeunes de 11 à 17 ans, les mercredis et pendant les vacances pour des activités diverses et variées, mais aussi pour échanger et discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...) ou de leurs préoccupations. Les activités sont choisies en commun par les jeunes et les animateurs et adaptées aux goûts et aux envies de chacun.

Infos : 04.71.50.28.59 ou [adocom.brioude](https://www.facebook.com/adocom.brioude)

CENTRES DE LOISIRS ■ Brin de Ficelle et Léo Lagrange

Toute l'année, les associations du Brivadois accueillent les enfants, les mercredis, les petites et les grandes vacances. La Communauté de Communes du Brivadois soutient leurs activités et les familles bénéficient en contrepartie d'un tarif préférentiel "CCB".

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

CAMPS ET COLONIES ■ Les "Bons Vacances"

La Communauté de Communes du Brivadois vous apporte une aide de 3,60€ à 4,80€ par jour pour tout séjour en colonie ou en camp, quelle que soit la destination.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

COLIBRI

Service de transport à la demande, ouvert aux résidents des 16 communes du territoire intercommunal effectif depuis le 1er octobre 2013.

TICKET DE TRANSPORT : 3 € aller / 3 € retour

- × Quels que soient les kilomètres parcourus
- × Sans aucun critère de ressources, ni motif
- × Réservation 48 H à l'avance ou jusqu'au vendredi midi pour les courses du lundi
- × En cas de plusieurs usagers, un seul ticket sera demandé (3 personnes maxi)

CONDITIONS D'UTILISATION

- × Avoir plus de 16 ans
- × S'inscrire auprès de la communauté de communes du Brivadois
- × Fournir un justificatif de domicile

MODALITES

- × Contacter la Communauté de Communes du Brivadois au
04 71 50 89 10 / accueil@cc-brivadois.fr

Sa composition

- Le président de droit est le maire : Christelle Baylot

C'est une instance paritaire composée de :

- 7 élus du conseil municipal :
Sylviane André, Christophe Bailleux, Rachel Cuellar,
Enza Darne, Christiane Jouvhomme, Eliane Sauvan,
Agnès Tixier
- 7 membres extérieurs représentant :
 - × Les personnes âgées : *Jeanine Eynard, Pierre Girard, et Georges Missonnier.*
 - × Les personnes en situation de handicap : *Jeanine Auzat*
 - × Les personnes représentant l'insertion : *Danielle Rigaud*
 - × Les Associations Familiales Rurales : *Nicole Lassagne*
 - × Une personne désignée par l'UDAF : *Monique Sabatier*

Ses missions

- × Mettre en place des actions sociales
- × Développer un lien social
- × Favoriser l'écoute et le dialogue
- × Améliorer la vie quotidienne

Les actions menées doivent s'adresser avant tout à un public prioritaire et dans le respect de la légalité de nos fonctions. Les membres du CCAS sont soumis au secret lorsque sont évoqués des problèmes individuels.

Les services proposés

- × Portages des repas à domicile (de 5.40 à 8 euros suivant les revenus)
- × L'installation de téléalarme (système de surveillance pour personne seule sans condition d'âge, 15.25 euros/mois)

Pour tous renseignements, contacter Agnès Tixier au 04 71 50 94 07 qui vous accompagnera dans vos démarches (administratives et matérielles)

Ses actions en 2015

- × BOOM des enfants
- × Repas offert aux habitants de la commune de plus de 65 ans
- × Aide financière aux visiteuses hospitalières
- × Aide ponctuelle aux administrés en difficultés



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Un poste informatique mis à disposition du public avec un accès internet par ADSL (recherches personnelles pour le travail, les études ou les loisirs)



Catalogue de prêt de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) consultable en ligne afin de pouvoir nous demander de commander le livre de votre choix pour le passage des navettes ou du Bibliobus.

www.mediatheque.cg43.fr

Médiathèque ouverte à tous les habitants de la commune de Vieille-Brioude, petits et grands

Fond propre de plus de 2000 livres (romans contemporains, historiques, policiers, albums, BD, documentaires, livres pour enfants ...) enrichi par les prêts de la BDP, qui par le biais de la navette ou du Bibliobus nous échange quelques 600 ouvrages à chaque passage.

La BDP met également à notre disposition des livres «large vision» (écriture gros caractères).



Possibilité d'obtenir des livres parlés plus spécialement destinés aux personnes mal ou non voyantes.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie (au 04.71.50.90.52) qui nous transmettra votre demande.

Nous pouvons venir à votre domicile pour vous porter ou récupérer documents.

Acquisition en 2015 d'ouvrages récents pour adultes et enfants.

Nous serons heureux de vous accueillir à la Médiathèque et si certaines personnes ayant un peu de temps libre et aimant le contact avec les gens et les livres désirent nous rejoindre, elles peuvent se faire connaître lors des permanences comme tout récemment Marie-Reine et Sophie.

De la part de Dédée, Eliane, Françoise, Jackie, Janine, Noëlle et Rachel

Joyeux Noël et Bonne Année 2015 à tous !



OUVERTURE AU PUBLIC

- * mercredis de 16h00 à 18h00
- * vendredis de 14h30 à 15h00 (périodes scolaires)
- * mardi de 10h00 à 12h00 et vendredi de 13h30 à 14h30 : réservés aux élèves de l'école accompagnés de leurs enseignantes qui les aident à faire leur choix. C'est un agréable moment pour tous très attendu par les enfants.

ça s'est passé à Vieille-Brioude !

VIEILLE-BRIOUDE



YVONNE LITAUDON
« Aquarelles »

Du 02 au 24 mai 2015

De 14h à 18h

Ermitage Saint-Vincent Place de l'Eglise

Le verre dans tous ses éclats

Expo

mosaïque & vitrail fusing

du 7 au 23 juillet 2015

Céline Cadeneil & Blandine Lassale

Vieille-Brioude
Ermitage Saint-Vincent - Place de l'Eglise
Ouvert au public de 14h à 18h

Souffles d'été

Handline CHILLETTE-VIBERT

VIEILLE-BRIOUDE
Ermitage St Vincent - Place de l'Eglise
Exposition ouverte au public de 14h à 18h
Du 5 au 23 Août 2015

Concerts à l'Eglise St Vincent

Des expositions à l'Ermitage St Vincent

SAMEDI 1^{er} AOÛT
VIEILLE-BRIOUDE
Eglise - 20 Heures 30

Voc Accordéis présente

Farandole Lyrique

Concert
avec libre participation
Avec le soutien de la ville de Vieille-Brioude

Accordéon Classique
Véronique SOIGNON

Voix Ténor
Richard SOIGNON

VIEILLE-BRIOUDE
Église St VINCENT
14 août 2015 - 20h30

Les Echappées musicales en Haute-Loire

QUATUOR ARAGON

Boris BLANCO, violon
Alexandre PASCAL, violon

Raphaël JARDIN, alto
Alexis DEROUIN, violoncelle

Lauréats du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

L. Van Beethoven
Quatuor n° 7 en fa majeur - opus 59 n° 1
Debussy
Quatuor à cordes en sol mineur - opus 10

Concert gratuit

**A
N
I
M
A
T
I
O
N
S

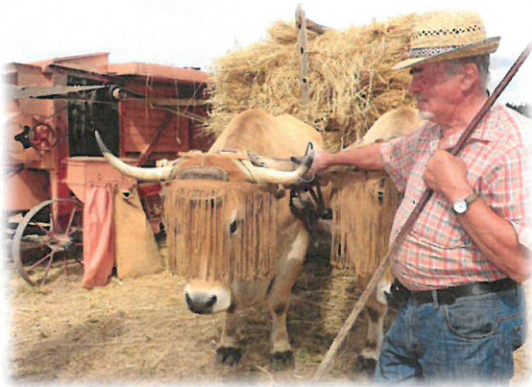
2
0
1
5**

La Sainte Anne En images !



S
A
I
N
T
E

A
N
N
E



4 jours de fête ...

**S
A
I
N
T
E

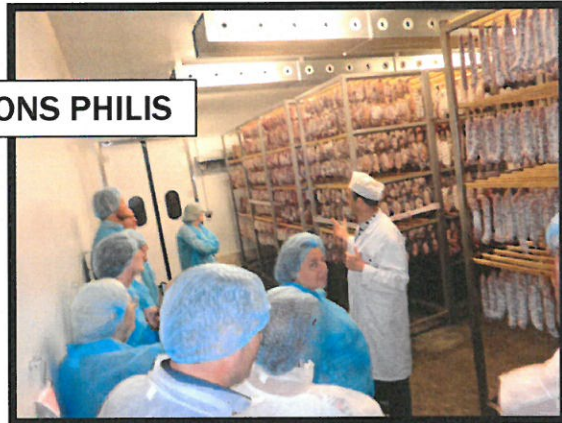
A
N
N
E**

ça s'est **AUSSI** passé à Vieille-Brioude !

Les Elus de Vieille-Brioude ont eu l'opportunité de visiter, cet été, les usines de BCA et des salaisons PHILIS.



SALAISSONS PHILIS



Cérémonie du 11 Novembre



LE CLUB DE PETANQUE DE VIEILLE BRIOUDE

36 licenciés dont 26 seniors masculins et 10 féminines.

Manifestations qui ont eu lieu pour l'année 2015

- × Concours de belote le 04 janvier 2015
- × Concours de pétanque doublettes ABC 18 avril 2015
- × Qualificatif championnat départemental doublettes le 20 juin 2015
- × Concours de pétanque triplettes mixtes 19 septembre 2015.

Principaux résultats sportif pour 2015

- × L'équipe Monique TIXIER perd en ¼ de finale du championnat des clubs vétérans
- × Les équipes de Sylvie CLAUZIER et Jean-Marc LASHERMES perdent en 8ème de finale de la coupe de la Haute-Loire à St Didier en Velay.
- × L'équipe de Sylvie CLAUZIER finit 2^{ème} de leur poule en championnat des clubs féminins derrière ST FLORINE.
- × L'équipe d'Adrien MARCHAIS finit 2^{ème} de leur poule en championnat des clubs masculins derrière POLIGNAC.
- × Sylvie CLAUZIER s'incline en finale du championnat départemental tête à tête.

Prévision des manifestations pour l'année 2016

- × Concours de belote le 3 janvier 2016 (ouvert à tous)
- × Concours de pétanque doublettes ABC le 16 avril 2016
- × Concours de pétanque triplettes mixtes ABC le 19 juin 2016
- × Concours de pétanque triplettes mixtes ABC le 17 septembre 2016

La pétanque de Vieille-Brioude remercie tous les bénévoles ainsi que la municipalité qui ont été présents tout le long de cette saison, pour leur aide et leur soutien.

Bonne saison à tous et meilleurs vœux pour l'année 2016



LES ACTIVITES DU COMITÉ DES FÊTES

Et voilà, encore une année de bouclée pour le comité des fêtes

En 2015 :

- × samedi 7 février : concours de belote
- × samedi 21 et Dimanche 22 mars : journées solidaires : Buvette
- × lundi 14 juillet: vide grenier
Une action qui connaît toujours un franc succès ! Tous les emplacements étaient combles.

Le Comité des Fêtes remercie la FRANÇAISE DE GASTRONOMIE pour la dégustation d'escargots qui a régalié les papilles des participants !

- × samedi 18 juillet: Fête des moissons, en collaboration avec la municipalité
- × vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet : FÊTE DE LA ST ANNE
Un temps des plus cléments était avec nous cette année ce qui a permis aux petits et grands d'apprécier le feu d'artifice et les diverses animations mises en place
Le barbecue du dimanche soir et le bal animé par Angélique au son de l'accordéon, ont réuni près de 220 personnes
- × dimanche 11 Octobre : Vide grenier
Evènement organisé en partenariat avec le Musée de la Vigne et l'association Pied de Vigne, qui a lui aussi connu un grand succès. Les réservations des emplacements étaient complètes
- × samedi 29 Novembre :
Pour clôturer cette année tous les membres actifs et les bénévoles se sont retrouvés pour partager un agréable moment
- × dimanche 13 Décembre :
Cette année se tiendra l'arbre de Noël où nous avons encore décidé de faire plaisir aux enfants de la commune en organisant un spectacle de clowns et magie ainsi qu'un goûter et bien sûr la venue du Père Noël.

Composition du Conseil d'administration

- 6 conseillers municipaux
- 3 membres de chaque association (2 titulaires et 1 suppléant)
- le responsable du matériel

Composition du bureau

- Président : Joumard Serge
- Vice-président : Charret Jérôme
- Trésorier : Tixier Olivier
- Trésoriers adjoints : Gorsse Mireille, Tixier Agnès
- Secrétaire : Pauc Gisèle,
- Secrétaire adjointe : Vallat Geneviève

Toutes personnes intéressées peuvent venir renforcer notre équipe et seront les bienvenues.

ASSOCIATION TEMPS DANSE

TEMPS DANSE a réussi sa rentrée 2015/2016 avec dynamisme et passion.
Dans le concept de son activité, l'Association participe à l'animation de la commune.

COMPOSITION

Président : Denis PORTAL,
Trésorière : Magali CHADUC
Secrétaire : Nicole JARLIER
Membres : Jean-Luc CHABRIER et Marcelle EYNARD

L'Association propose quatre cours de danse. Elle accueille ses adhérents tous les mardis soir à la salle polyvalente de Vieille-Brioude à partir de 19 heures dans une ambiance chaleureuse et amicale pour découvrir, apprendre ou se perfectionner en danses de salon standards ou latines, danses en ligne et rock.

Lors de ces soirées, les danseurs partagent des moments de convivialité et d'échanges avec Christian NACHET professeur diplômé de danse.

TEMPS DANSE donne à ses adhérents le goût de la danse afin de favoriser le côté détente, loisir et parfois exigeant pour accomplir une chorégraphie.
L'année dernière, la soirée des 10 ans de l'Association avec pour thème « les chapeaux » a été un franc succès.

Cette année encore sera ponctuée de sympathiques manifestations qui permettront de se retrouver comme la galette fin janvier, le repas début avril et qui mettent aussi en valeur l'intérêt porté à la danse et l'investissement de tous.

**TEMPS DANSE vous souhaite de passer de bonnes fêtes
de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux
de bonne et heureuse année 2016.**





VOUS PROPOSE UN VRAI PANEL D'ACTIVITES SUR LA COMMUNE

- Vous voulez faire du sport, vous defouler ou au contraire vous detendre, vous relaxer
- Vous souhaitez echanger et faire des rencontres sympathiques
- Vous desirez connaitre d'autres habitants de la commune ou des communes avoisnantes

Familles Rurales vous propose diverses possibilites, a quelques minutes de chez vous, *il ne vous reste plus qu'a choisir !*

■ LA GYM TONIC/STRETCHING

Bouger, c'est bon pour la sante!
L'A.F.R vous propose des cours de GYM TONIC/STRETCHING, TOUS LES JEUDIS a 19H30.

Accordez-vous une pause pour prendre soin de votre corps et avoir un moment de detente et de bien-etre.

Pratiquer une activite physique reguliere est l'un des meilleurs moyens de prevenir les ennuis de sante.

Ces cours rythmes vous permettront de developper et d'ameliorer votre endurance, votre tonicite musculaire, votre sante et votre moral!

Venez decouvrir une **ACTIVITE SPORTIVE ET DYNAMIQUE**, ouverte a toutes et tous et adaptee a tout age (meeme aux ados), dans une ambiance tres conviviale et detendue !

Vous pouvez encore venir essayer et vous l'adopterez...

→ **PRATIQUE. Le jeudi a 19h30**
a la salle polyvalente de Vieille-Brioude

■ LA SECTION "MARCHE"

Tous les mardis apres-midi, les marcheurs se retrouvent Place de la Mairie et partent se balader pour decouvrir les charmes de notre belle commune et des communes voisines.

Un calendrier est etabli, qui prevoit des randonnees au depart d'autres communes et des circuits qui changent chaque semaine.

→ **PRATIQUE. Le mardi a 13h45**
Place de la Mairie de Vieille-Brioude

■ LA ZUMBA

La ZUMBA permet de faire du sport tout en s'amusant !



ZUMBA®

En combinant fitness, aerobique et rythmes latino, la ZUMBA est la meilleure facon de renouer avec une activite dynamique, de bruler efficacement des calories et de decompresser.

Venez vous dehancher TOUS LES JEUDIS a 20h30 sur des chorographies endiablées !!

→ **PRATIQUE. Le jeudi a 20h30**
a la salle polyvalente de Vieille-Brioude

■ LA GYM DOUCE "PILATES"

UNE ACTIVITE SAINTE A PROMOUVOIR !

Le but de la Methode Pilates est d'ameliorer la **force**, la **souplesse**, la **coordination** et le maintien d'une **bonne posture**.



Le travail de l'equilibre du corps pour une bonne posture se centre sur l'abdomen, le bassin et les fessiers. On **active les muscles** peu sollicites et on relache les autres. Elle se pratique en position debout ou au sol, avec ou sans materiel. Les exercices sont doux, sans mouvements brusques.

Cette methode se pratique comme sport complet ou en complement d'une autre activite physique.

Elle est adaptee a tout age et a tout le monde (avec des problemes de sante ou non, aux femmes enceintes...) et pour ceux et celles qui souhaitent une **gym efficace tout en douceur**...

→ **PRATIQUE. Le lundi de 10h00 a 11h00 et**
Le vendredi de 10h00 a 11h00
a la salle polyvalente de Vieille-Brioude.

Tous nos cours sont encadres par des professeurs diplomes et experimentes qui vous aideront a bien vous positionner, a effectuer correctement les mouvements, ce qui vous permet ainsi de pratiquer une activite en toute securite.

Le materiel est fourni par l'association (tapis, ballons...). Prevoir une serviette et une bouteille d'eau.

Pour tout renseignement, contacter Christelle au 04 43 06 60 34 ou af.r.vieillebrioude@gmail.com

En plus de ses activités traditionnelles, l'A.F.R continue de proposer un grand nombre d'animations au service des familles.

■ LA SOIRÉE CABARET

L'association Familles Rurales a proposé une soirée dansante et glamour le 15 novembre à Vieille-Brioude.

Réunissant 130 convives à la salle polyvalente, le délicieux repas fut servi avec des intermèdes du cabaret "Paris Folie", en scène avec strass, paillettes et glamour.

Un véritable spectacle de music-hall attendait des spectateurs conquis par la danse, le chant et la musique.

■ SORTIE FAMILIALE A MONTELMAR ET PIERRELATTE

La DRÔME était cette année la destination de la sortie familiale de l' A.F.R.

La matinée fut consacrée au Palais des bonbons et du Nougat, à MONTELMAR.

Un parcours ludique, pédagogique et interactif attendait petits et grands pour découvrir vieux jouets et poupées, la Provence de Pagnol en santons, la Nationale 7, ...

Le traditionnel Nougat artisanal fut bien évidemment au centre de toutes les attentions et les gourmands se sont précipités pour déguster, sentir, toucher...

Ensuite, direction PIERRELATTE, pour un après-midi à la découverte de la Ferme aux crocodiles !!

Composé d'une serre et d'un parcours extérieur, ce parc zoologique fascinant rassemble 10 espèces de crocodiles, des tortues géantes, des oiseaux tropicaux, ... ainsi qu'une nouveauté : l'île aux pythons !

Ce fut aussi l'occasion d'assister au nourrissage des quelques 400 crocodiles. Une journée bien remplie et passionnante qui a su séduire petits et grands !

■ LA FÊTE DE LA SAINTE-ANNE

A l'occasion de la Sainte-Anne, l'AFR a œuvré avec les autres associations de Vieille-Brioude afin de proposer aux enfants de la commune de nombreux jeux.

Un stand "jeu des méninges" attendaient petits et grands. Un grand MERCI à Christine et Geneviève.

■ LE CCAS

En tant qu'association familiale, l'AFR représente les familles et l'UDAF au sein du CCAS, dont les missions sont de préserver et développer le lien social. Merci à Monique et à Nicole d'y participer.

Tous les services et animations de l'Association sont placés sous le signe de la simplicité, de la bonne humeur et de la détente. Parmi toutes les activités proposées, chacun peut trouver ce qui lui convient, alors n'hésitez pas à nous rejoindre

Le bureau et le conseil d'administration vous souhaitent un JOYEUX NOËL et une EXCELLENTE ANNÉE 2016.

"Que cette période des fêtes soit un temps de jouissance, de partage et d'émerveillement pour tous."



■ LE MARCHÉ PRINTANIER

Comme chaque année, le MARCHÉ PRINTANIER s'est déroulé le **dernier dimanche d'avril**.

Cette édition a encore séduit un très large public.

La recette du succès réside dans un large panel de propositions et d'animations, pour intéresser tout le monde.

En plus d'un vaste choix de plants de légumes, plantes, fleurs, le Marché propose un éventail de produits locaux: confitures, chocolats, miel, foie gras, fromages, ...

Des expos d'artisans sont également prévues, de même que des animations, une buvette, un stand gâteaux ainsi qu'une tombola.

Cette année, une Naturopathe est également intervenue pour dispenser ses conseils lors d'un temps d'échange.

→ PRATIQUE

Réservez votre Dimanche 24 avril 2016 pour les 10 ans du Marché printanier !

Si vous êtes intéressés en tant qu'exposant, contacter l'association au 04.43.06.60.34

■ LA SORTIE "THALASSO DÉTENTE"

Au rayon des rendez-vous incontournables figure également la sortie "thalasso/détente".

En visite cette année à Royatonic, les amateurs ont profité des jets massants, cascades, hammam, sauna, ... lors de cet après-midi cocooning fort appréciée.

■ LES REPAS

Tous les adhérents des diverses sections se sont retrouvés pour partager plusieurs soirées, en février et en juin, de bons moments évidemment placés sous le signe de la convivialité.

■ LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

L'association de Vieille-Brioude est représentée auprès de l'Union Départementale des Associations Familiales, au titre du mouvement des Familles Rurales.

L'UDAF assure des missions à caractère social, éducatif et économique en direction des familles et des personnes les plus démunies et les plus fragiles. Elle s'investit dans le champ de l'action sociale et plus particulièrement dans le domaine des tutelles et de l'accompagnement aux familles.

ASSOCIATION MUSEE ET JARDIN DE LA VIGNE ET DU PATRIMOINE

L'Assemblée générale s'est tenue le Samedi 24 janvier 2015 devant 70 adhérents sur les 106 que compte l'association, en présence de Christelle BAYLOT, Maire de la commune et Eliane SAUVAN, adjointe.

Le 27 février 2015, c'est avec une bonne vingtaine de bénévoles que Pierre EYNARD a reçu dans l'amphithéâtre de Bonnefond, le 2^{ème} prix du concours organisé par le Crédit Agricole Loire- Haute-Loire du Brivadois, soit, 300€ qui ont été consacrés à l'achat d'un système d'irrigation du jardin de l'Eglise.

Le 19 mars nous avons réceptionné une nouvelle tondeuse financée par la commune pour le plus grand bonheur des pilotes officiels, le titulaire Elie et son co-pilote Gérard.

C'est le début de la saison d'entretien qui a vu, cette année se réaliser :

- x un nouvel escalier en pierre et bois desservant les terrasses,
- x le nettoyage du mur nord de l'Eglise,
- x la réfection des petites toitures
- x l'entretien des végétaux qui, malgré la sécheresse, n'ont pas manqué de proliférer

Il a fallu également arroser abondamment et manuellement les 15 arbres fruitiers installés dans le cadre du projet d'aménagement des terrasses.

Plusieurs visites commentées par les bénévoles ont eu lieu, pour l'association AVF de Brioude ou encore le Conseil d'Administration du Crédit agricole.

Le voyage d'études s'est déroulé à Cognac et sa région les 10,11 et 12 septembre avec un Passagen par Oradou sur Glane citée martyr et Saran qui abrite le musée Jacques CHIRAC.

Pour 2016 les bénévoles du musée travaillent à la réalisation d'un site internet, pour cela une vidéo réalisée avec le concours de Christophe BEDRASSIAN de « Téléregain » a été réalisée lors de la fête de la vigne du 11 octobre 2015.

De même, les premiers travaux d'aménagement de la maisonnette « Lyonnet » restaurée par la commune ont été initiés. Un des thèmes retenu concerne l'histoire des fresques de Vieille-Brioude. Nous aurons l'occasion d'y revenir...

La fête du cochon qui s'est tenu le 22 novembre a conclu l'année 2015

Bonne année 2016 à tous

ASSOCIATION DE JUMELAGE VIEILLE-BRIOUDE /PORTIRAGNES

Ayant vu le jour, d'abord sous forme de Comité de Jumelage en septembre 2001, l'Association existe sous sa forme actuelle depuis janvier 2003. Elle permet de créer des liens sociaux, culturels mais surtout d'amitié entre les habitants de notre village et ceux de Portiragnes, petite bourgade du sud proche de Béziers.

A ce jour une cinquantaine d'adhérents fait vivre cette association et permet de faire connaître nos coutumes et notre belle région, tout en offrant à nos habitants, la possibilité de découvrir à leur tour les charmes du sud à travers des échanges toujours conviviaux et riches.

Notre Président, Pierre Girard et les membres du bureau ont ainsi organisé tout un programme au cours de cette année qui s'achève :

- × Concours de Belote le 15 février où plus de 30 doublettes se sont mesurées dans la joie et la bonne humeur.
- × Au mois de mai, 7 de nos adhérents ont participé au voyage en Grèce, organisé par Portiragnes. Une belle semaine où le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous, comme en témoigne la photo de groupe



- × Comme chaque année désormais, pour le week-end de la Saint Jean, nous avons «Allumé le feu» !!! Blandine et Pierre, aidés de plusieurs membres de l'association étaient à pied d'œuvre, de bonne heure pour monter la structure ; et à la nuit tombée, petits et grands se sont retrouvés en musique autour du brasier, et comme c'était la Fête de la Musique, le thème fut facile à trouver.
- × Les 26 et 27 de septembre, nous étions conviés comme de coutume à la traditionnelle fête des vendanges. Dix sept d'entre nous ont donc pris la route du sud, certains le vendredi soir, d'autres seulement le samedi matin. Nos jumeaux nous avaient concoctés un beau week-end. Après que chacun ait été accueilli chez ses hôtes respectifs, certains sont allés cueillir quelques grappes et prendre l'apéritif à la vigne. Le soir, nous nous sommes retrouvés à la salle Jean Ferrat pour un dîner dansant. Après un échange de cadeaux livresques entre les deux associations et plutôt pictural pour les Elues des deux municipalités, nous avons pu déguster la gardiane de taureau, une spécialité régionale. Certains ont continué à danser jusque tard dans la nuit ... d'autres plus raisonnables, étaient les premiers dès 8h le lendemain matin pour prendre le bus ! Nos hôtes nous avaient organisé une belle ballade pour le dimanche, visite de Carcassonne et du Parc des Kangourous qui jouxte la Cité aux célèbres remparts. Après une petite heure de route nous avons pu découvrir cette superbe ville et ses richesses architecturales. Un guide nous a accompagnés durant la visite, ce qui nous a permis de comprendre le lien entre la construction et l'histoire de France. A midi, nos amis avaient prévu de nous faire découvrir une autre spécialité de leur belle région, le cassoulet, un régal !!! La visite de l'après-midi auprès des kangourous était aussi passionnante et nous avons également nourri quelques autruches !!! Puis, chacun a repris le chemin du retour, en se promettant de se revoir au plus vite.

En fait c'est tout cela le Jumelage : développer et entretenir une amitié, longue maintenant de 14 ans. Tous bénévoles, pour certains depuis le début de l'aventure, pour d'autres depuis peu, mais pour tous avec la même envie, de faire perdurer le lien ...

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 16 janvier 2016 à 19h30, nous vous y attendons nombreux. Tout habitant de Vieille-Brioude et des communes voisines ou tout simplement en lien d'amitié peut adhérer et participer, quel que soit son âge, il suffit de venir nous rejoindre ! Nous avons déjà prévu la date de notre première manifestation 2016 qui sera le Concours de Belote le 24 janvier prochain.

**Nous vous souhaitons à tous
nos meilleurs vœux de Santé, Joie et Bonheur pour cette nouvelle année**

LES BALLADINS DU CEROUX

« Les Balladins du Ceroux » ont fait leur rentrée le mardi 8 septembre. La chorale compte 26 inscrits, les voix masculines manquent, avis aux amateurs !

L'année 2015 a été riche en événements :

- × Concert le 12 avril à St-Beuzire pour l'association SINABO
- × Le 24 avril participation à Mille Chœurs pour un regard (Retina France) à Paulhaguet (6 chorales étaient réunies)
- × Concert le 12 juin à Vieille-Brioude : Les Balladins du Ceroux avait convié deux chorales « Les aînés Vicomtois » et la chorale « Choeur Ouvert » de St-Didier-en-Velay . La salle polyvalente était comble. Le concert a ravi le public, les choristes et les 3 chefs de chœurs aussi ; une soirée réussie, placée sous le signe de la convivialité.
- × Le 23 juin, répétition publique en plein air sous le pont de Vieille- Brioude
- × Le 18 juillet, participation à la fête des labours à Coste Cirgues.
- × Le 13 septembre animation pour le repas du CCAS des aînés aux Pradeaux (près d'Issoire).
- × 13 décembre, pour le 150ème anniversaire de l'harmonie de Vic-Le-Comte, les Balladins du Ceroux et deux autres chorales chanteront, accompagnées par l'harmonie, en la Chapelle de Vic-le-Comte.

Une année 2015 qui s'achève, riche en concerts, et pleine de projets qui se concrétiseront pour l'année 2016.



PIED DE VIGNE

Le groupe folklorique Pied de Vigne fait vivre les danses de notre région : bourrées, marches, polkas, rondes...

Cette année 2015, lors de notre traditionnelle rencontre folklorique, nous avons reçu un groupe d'Auvergnats de Paris, Les Gentianes.

En mars 2016, nous sommes heureux de les retrouver à Verrières-le-Buisson, où nous danserons lors de leur banquet annuel.

Le groupe Pied de Vigne assure des représentations pour toute occasion.

Que vous soyez danseurs ou musiciens (accordéon, vielle, cabrette, violon), vous pouvez nous rejoindre. Nous répétons à la salle polyvalente de Vieille-Brioude les vendredis à 20h30.

Stéphanie Rias, Présidente (06 71 70 65 48)

ROUES LIBRES : LE BIEN-ETRE ACTIF

SANTE et BIEN-ETRE SANS EFFORTS !

Récemment créée à Vieille-Brioude, l'association « Le Bien-Etre Actif » propose à tous et toutes des cours de gymnastique douce et de pratique physique et mentale selon la fameuse méthode Pilates.

Les cours dispensés bénévolement par Pascale Decker, certifiée Pilates ADPS et gym d'entretien UFOLEP, ont pour but d'améliorer la santé et le bien-être en général, de rendre au corps sa souplesse, presque une nouvelle jeunesse !

Comme l'explique Pascale Decker, la méthode développée par Joseph Pilates est une sorte de philosophie amenant le corps et l'esprit à ne faire qu'un. Son objectif est de ramener le corps dans un alignement idéal contribuant à diminuer les douleurs permanentes frappant en général le dos, les épaules ou les genoux. Le « Pilates fondamental » est une méthode douce contribuant au renforcement musculaire.

L'Association « Le Bien-Etre Actif » propose deux cours les jeudi matin de 10 à 11 h et de 11 h à midi dans la salle polyvalente mise à disposition par la Commune, et Pascale Decker, son animatrice, tient à limiter à dix personnes l'effectif de chaque cours, de façon à pouvoir constamment guider et corriger chaque attitude pour le bien-être de chacun...

La participation annuelle se limite au coût de l'assurance obligatoire UFOLEP.

Renseignements : « Roues Libres : le Bien-Etre Actif »
tél : 04 71 74 96 69 ou 07 86 96 57 58

THE GHOST COMPANY

The Ghost Company est une association d'air soft qui compte 10 licenciés. L'air soft est un jeu grandeur nature où l'objectif est de simuler des combats avec des armes factices à air comprimé chargées de billes plastiques biodégradables. Une discipline masculine et qui pourtant attire beaucoup de filles. La preuve, la the Ghost compagnie compte parmi ses 10 licenciés déjà deux filles. L'association est basée à Vieille Brioude mais le terrain de jeu de la the Ghost Company est situé à Saint Cirgues, commune de Lamothe. Les joueurs reçoivent et sont reçus par d'autres équipes d'air soft sur l'ensemble de la région. Aujourd'hui, plus d'une vingtaine de rencontres ont été organisées par la the Ghost compagnie. Stratégie, fair-play, esprit d'équipe et cohésion sont les maîtres mots de cette discipline. Amateurs/amatrices, la the Ghost compagnie recrute ! Soyez les bienvenus ! Pour plus de renseignements voici quelques

Contacts : Thomas Cubizolles : 06.35.55.98.82 / Jérôme Philippon : 06 45 06 52 65.



G.M.D

Chaque année l'association Gym Marche Détente vous propose une palette de cours adaptée aux enfants, adultes et séniors pour répondre aux envies de tous.

- × Le lundi de 17h00 à 17h45 : cours pour nos jeunes sportifs
- × Les lundis et les mardis : ACTI'MARCH qui offre un accompagnement personnalisé aux adhérents (améliorer sa condition physique, stabiliser son poids, stimuler la fonction cardio vasculaire,...)
- × Les mercredis de 19h30 à 20h30 : cours adulte adressé à toutes personnes qui souhaitent améliorer leur fonction cardio-vasculaire, leur tonification physique et leur souplesse.
- × Les jeudis de 16h30 à 17h30 : cours ciblé prévention santé adapté aux possibilités de chacun (prévenir, guérir et éviter les récives)

Tous les cours sont assurés par Laurence MERLE et se déroulent à la salle polyvalente de Vieille-Brioude.

ACTI'MARCH se déroule en extérieur : aux terrains de pétanque ou au stade de football de la commune selon la saison.

Les plaines de Vieille-Brioude deviennent tout au long de l'année les terrains de jeux de nos marcheurs et marcheuses.

Les sorties de l'association:

- × Repas de fin d'année pour terminer la saison, ce dernier se veut conviviale pour une rencontre entre tous les adhérents de tous les cours adultes
- × Sortie détente à Chaudes Aigues

Cette année 2015, nous avons fait une sortie aux thermes de Chaudes Aigues, relaxation garantie ! Cette journée a été ponctuée par un « petit repas » tiré du sac, avant notre retour à Vieille-Brioude.

- × Rando de nuit gourmande : organisée le 4 juillet 2015, sous une forte chaleur avec au programme une nouveau parcours : un beau passage par Vazeilles, une vue imprenable pour un repas sur le thème Auvergnat sur le chemin qui mène à Simpall.

Nous tenons à remercier vivement tous les acteurs de cette superbe manifestation : les adhérents, les non adhérents mais si proches de notre association et nos familles.

UN GRAND MERCI.



Dates à retenir : 2 ou le 9 juillet 2016 pour la rando de nuit gourmande

Personne à contacter : Christine FRANCOIS 04 71 50 90 97

GMD souhaite la bienvenue à tous les nouveaux adhérents, remercie ses fidèles adhérents pour leur confiance immuable.

A tous les lecteurs et leur famille

BONNE FETE DE FIN D'ANNEE

EVV FOOT

Nous comptons au club un total de 36 licencié(e)s.

Le club comptabilise depuis trois saisons deux équipes, une en séniors qui évolue en deuxième division de district et l'autre en vétérans championnat UFOLEP.

Le club essaie le plus souvent possible d'accompagner la commune lors de l'organisation de manifestations, comme la fête patronale ou notre jeu avec des buts a, de nouveau, fait fureur auprès des enfants.

Par ce journal, nous tenions à remercier la mairie, toujours très proche de nous.

Le club anime la commune avec quelques manifestations maintenant connues de tous :

- × Le concours de pétanque du lundi de la fête patronale
- × 1 concours de pétanque semi-nocturne organisé durant l'été
- × 1 aligot/saucisse le samedi 8 Mars en soirée

Le bureau en place depuis près de 4 saisons, a pris ses marques, ce qui fait qu'au niveau trésorerie nous avons un budget cohérent. Chaque membre rempli parfaitement son rôle.

Durant le mercato d'été, nous n'avons en moyenne seulement deux départs pour 4 arrivées au club, parmi lesquels de bons joueurs. Ce qui fait que l'entraîneur, Régis Renier, dispose en outre d'un groupe cohérent. L'ambiance au sein du club est excellente, chacun apporte sa pierre à l'édifice pour que l'EVV reste un club familiale.

Au niveau des résultats pour les séniors, notre dernière saison fut encourageante avec une 5ème place à la clé.

Pour cette saison 2015/2016, au soir du 8 Novembre, nous comptons 3 Victoires, 0 matchs nuls et 4 défaites. Nous sommes actuellement 9 ème au classement général. Nous pouvons largement faire mieux, et restons persuadés de pouvoir intégrer le haut du tableau, objectif réalisable.

Quant à nos vétérans, ils ont disputés 5 matchs, pour 2 victoires, 1 nuls et 2 défaites. Eux trouvent leurs rythmes de croisières, bien aidés il est vrai par l'apport de quelques très bons joueurs depuis le début de saison.

Nous organisons une soirée aligot/saucisse à la salle polyvalente début mars, ouvert à tous.

A noter que l'ensemble des joueurs et dirigeants présentera les calendriers 2016 dans la commune cette fin d'année.

Merci par avance de votre accueil.

Le club de foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le Bureau de l'EVV



CLUB SAINTE-ANNE

L'année 2015 a été riche en événements pour le club Sainte-Anne.

Le 17 janvier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, Roger Bailleux a quitté la présidence après de nombreuses années de dévouement. Les adhérents l'ont chaleureusement remercié avec cadeaux et fleurs pour son épouse.

Françoise Bolet a été élue présidente.

Le club organise des manifestations variées, de quoi satisfaire les goûts du plus grand nombre.

Côté danse et musique : en avril, le gala d'accordéon a attiré de nombreux danseurs et amateurs de musette et le thé dansant d'octobre a remporté un vif succès.

Côté repas, c'est toujours avec plaisir qu'un grand nombre d'adhérents répondent présents au repas annuel en juin et à celui de septembre préparé avec le chevreuil offert par la société de chasse. En décembre, à l'approche des fêtes de fin d'année, c'est la bûche de Noël qui rassemblera une grande partie du club.

Les distractions et jeux ne sont pas en reste : en août un voyage d'une journée a permis à plus de 40 adhérents de faire une croisière à bord d'un bateau à roue au départ de Saint-Nazaire-en-Royans, dans la Drôme, et de visiter le palais idéal du facteur Cheval à Hauterives.

Le 25 octobre, le club organise un loto doté de nombreux lots : télé, tablette, vaporetto, bons d'achats...

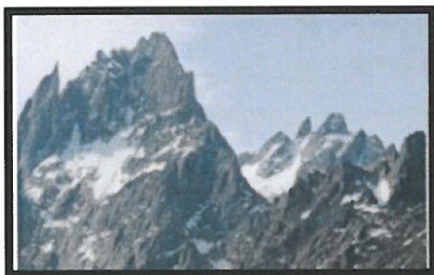
Les mardis après-midi, la salle des aînés est ouverte à tous pour partager des jeux divers, pour se rencontrer autour d'une tasse de café ou de thé, accompagnée de petits gâteaux.

Le club n'hésite pas à participer à l'organisation de la fête patronale de la Sainte-Anne, fin juillet.



De nombreux membres du club participent également aux manifestations organisées par le secteur et la fédération : environ 35 personnes ont partagé un repas à la Crèche à La Chomette - les amateurs de rando se sont retrouvés à Beaumont pour la journée de la forme, suivie d'un repas convivial - 14 personnes ont participé au voyage de 2 jours : Annecy et Chamonix, la mer de glace - une douzaine d'adhérents ont représenté le club à la journée de l'amitié à Vals-près-le-Puy, en juillet - nos champions de pétanque, Monique Tixier et André Guerrero ont passé avec succès toutes les éliminatoires et se sont retrouvés à Port Barcarès pour la finale nationale du 22 au 25 septembre - d'autres n'hésitent pas à consulter internet et le dictionnaire pour répondre aux questions, pas toujours faciles, du concours de connaissances ou pour réviser les pièges de la langue française afin de faire honneur au club à l'occasion de « la dictée ».

Fin octobre, plusieurs membres se rendront à Vals-près-le-Puy pour un spectacle, style opérette.



Cette année, le club a eu la joie de fêter un événement exceptionnel : les 100 ans Madame Eugénie Page. Une délégation s'est rendue à son domicile pour lui offrir une composition florale.

Bonnes fêtes de fin d'année 2015 et bonne année 2016.

LES CLASSARDS

Un petit coucou des Classards de Vieille-Brioude !

Notre association est constituée de jeunes de la commune ; en effet plusieurs âges se côtoient afin de transmettre un certain vécu...

Pour nous tous, l'association des Classards, c'est un peu comme une seconde famille, nous retrouver est à chaque fois un réel plaisir.

Le but de notre association est d'apporter une aide à la mairie et aux associations de la commune sur leurs divers projets afin de donner vie à notre si belle commune que nous apprécions tant.

Cette année nous étions une petite trentaine de jeunes, motivés et soudés. Nous avons apporté notre plus grande envie afin de participer au projet de la mairie et des autres associations. Et c'est avec plaisir que nous souhaitons poursuivre sur cette lancée pour les années à venir.

Nous remercions la mairie pour l'aménagement d'une nouvelle salle pour l'année 2016 et pour son soutien tout au long de cette année. Nous remercions également toutes les personnes nous ayant accueillis durant les Aubades sur le bourg mais aussi sur tous les différents villages de la commune.

Un réel merci aussi à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de la fête de la Sainte-Anne à nos côtés. Nous vous attendons avec joie pour l'année prochaine pour de nouvelles festivités.

Enfin, nous en profitons pour rappeler aux jeunes de la commune que nous avons besoin d'eux afin de renouveler cette tradition communale pour que Vieille-Brioude soit animée durant chaque année.

Les années concernées pour la "nouvelle génération Classards " **sont 1997,1998 et 1999.**

Pour les intéressés, contactez le Président : Cubizolles Thomas : 06.35.55.98.82



A très bientôt, les Classards.

ASSOCIATION PAROISSIALE

Depuis septembre 2015, vingt enfants sont catéchisés à Vieille-Brioude, résidant principalement sur la commune mais aussi venant de Brioude, en fonction des jours et horaires proposés par les catéchistes :

- lundi de 15h45 (sortie de l'école) à 17h pour les CM1 / de 17h30 à 18h30 pour les CM2
- mardi de 16h (sortie de l'école) à 17h15 (CE1 -CE2)

Il arrive, en cours d'année, que des enfants demandent à commencer le catéchisme. Ils sont toujours les bienvenus. Certains, non baptisés, sont invités à cheminer vers le sacrement du baptême.

Au cours de l'année scolaire précédente, 9 enfants ont reçu le sacrement de l'Eucharistie, dont 1 après avoir reçu le sacrement du baptême au début de la messe du dimanche 17 mai.

En juin les enfants ont rejoint tous les enfants catéchisés sur l'ensemble du secteur de Brioude, soit une soixantaine, à la sortie de fin d'année qui a eu lieu à la Chaise Dieu, samedi 20 juin. A l'occasion de ce joyeux rassemblement, ils ont eu l'occasion de visiter l'abbatiale avec les frères de Saint Jean et d'échanger avec eux et ont pu découvrir un peu de leur vie monastique grâce à un jeu de piste ludique.

Chaque année, les enfants préparent une veillée-spectacle de Noël qui aura lieu dimanche 20 décembre à 18h30 à la salle polyvalente. Les enfants se font le plaisir d'inviter tout le monde : que chacun se sente donc invité !



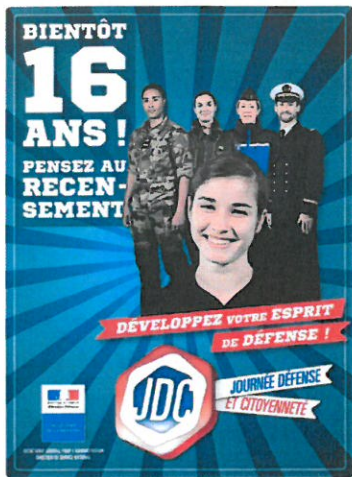
Moïse suppliant Pharaon
(Noël 2014)

NOTA :

Certaines associations n'ont pas souhaité diffuser d'article.

Les articles ont été classés selon leur réception en mairie ou dans un souci de mise en page (regroupement).

A la demande de certaines associations, la mise en page originale de leur article a été conservé.



www.defense.gouv.fr/jdc



LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

AVIS AUX JEUNES DE 16 ANS OU PRESQUE

Pensez à vous faire recenser à la mairie de votre domicile.
Munissez-vous de votre pièce d'identité et livret de famille

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

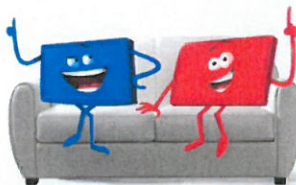
QUE FAUT-IL FAIRE ?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

IL CONVIENT DONC D'INCITER VOS CONCITOYENS
À VÉRIFIER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA COMPATIBILITÉ
DE LEUR TÉLÉVISEUR ET, LE CAS ÉCHÉANT,
À S'ÉQUIPER SANS ATTENDRE LE 5 AVRIL !



Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne réseau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

L'ACCOMPAGNEMENT DES TÉLÉSPECTATEURS

Pour informer tous les foyers de l'évolution de la TNT et, le cas échéant, les inciter à adapter leur équipement, le Gouvernement lancera une **campagne d'information nationale** à partir du 20 novembre 2015. Des aides sont également prévues pour accompagner les téléspectateurs ; elles seront gérées par l'ANFR.

L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Cette aide est mise en place à partir de novembre 2015 pour l'acquisition d'un équipement TNT HD. Elle concerne les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) ne recevant la télévision que par l'antenne réseau. Son montant, prochainement fixé par décret, sera de 25 euros (coût d'un adaptateur TNT HD d'entrée de gamme).

L'ASSISTANCE DE PROXIMITÉ

Cette prestation de mise en service de l'équipement TNT HD, ouverte à partir de début 2016, se déroule au domicile des téléspectateurs. Il s'agit d'une intervention gratuite, réservée aux foyers dépendants exclusivement de la TNT, dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

Une aide à la réception sera également disponible à partir du 5 avril pour assurer la continuité de la réception des foyers recevant exclusivement la télévision par l'antenne réseau.

Retrouvez tous les détails des aides
et la possibilité de faire une simulation en ligne
sur le site recevoirlatnt.fr
ou au Centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

NOS CHAMPIONS A L'HONNEUR

Le VTT de DECENTE un sport très présent sur le territoire communal particulièrement pour la famille PIERRON puisque les 3 frères cumulent plusieurs titres dans cette discipline



Baptiste PIERRON

Catégorie Elite.

Baptiste est **vice-champion d'Auvergne**, **vice-champion de la coupe de France**, il a été sélectionné sur les **7 coupes du monde** et prend le **56ème rang mondial au classement général**.



Amaury PIERRON

1ère année Elite.

Amaury est **champion d'Auvergne**, **vice-champion de France**, sélectionné sur les **7 coupes du monde** et sur le **championnat du monde** (5 pilotes français y participaient) où il termine **13ème**.

Il est **26ème pilote mondial**.

En septembre il remporte l'avant dernière manche de la coupe du monde d'enduro (vtt) en Espagne.



Antoine PIERRON

Cadet.

Il est **vice-champion d'Auvergne**, **5ème au championnat de France**.

Ils ne sont pas seuls à œuvrer pour cette discipline, la **Team manager TC CONCEPT** représentée par **Maxime CHANEL**, se classe au général de la coupe de France en **2ème position**, beau podium pour une petite équipe.



La TEAM France RAFT aux mondiaux !

Près de 700 compétiteurs du monde entier, dont une équipe représentant la France, composée de quatre vieux Brivadois (*le capitaine Pierre Soubry, Bonnefoy Colline, Lashermes Jorls et Becet Julien*), ainsi que *Drouet Sylvain* domicilié à Barthol et accompagnés de deux pyrénéens venus en renfort (*Moullade Kévin et Assally Sébastien*) ont pagayé dans les rapides d'une rivière de l'île indonésienne (la Citarik river) de Java au milieu de la jungle, à l'occasion des championnats du monde de rafting en Asie qui se sont déroulés du 29 novembre au 8 décembre 2015, où ce sport extrême gagne en popularité.

Ces championnats comportaient quatre disciplines, avec des catégories hommes et femmes réparties en quatre tranches d'âges :

- **Le sprint** : épreuve de vitesse sur courte distance à laquelle la France se classe à la quatorzième.
- **Le head to head (tête à tête)** : épreuve à élimination directe sous forme de tournoi où la France se classe treizième.
- **Le slalom** : épreuve technique où l'on descend les portes vertes et où l'on remonte les portes rouges (similaire au slalom kayak aux jeux olympiques) où la France se classe dix-septième.
- **La descente (down river)** : épreuve de longue distance d'environ une heure en rivière où la France se classe dix-huitième.

Cette aventure n'aurait été possible sans nos sponsors « industrie système, C.O.B de Brioude, Easy Kayak, France raft et Yaka'Y », partenaire « mission humanitaire » mécénat et subvention rétroactive.

La TEAM France RAFT se positionne à la 17ème place mondiale.



Nous invitons l'ensemble de nos administrés à nous communiquer leurs palmarès.

Petit traité citoyen : Quelles demandes d'autorisations pour mes travaux ?

En fonction de l'importance des travaux, vous pouvez avoir à déposer une déclaration préalable ou une demande de permis de construire à la mairie.

1 - Déclaration Préalable de travaux

La Déclaration Préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation de travaux d'aménagement de faible importance.

1.1 - Travaux sur une petite surface

Travaux pour un agrandissement sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou pour une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin) :

- Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Dans le cas où la demande d'extension est comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m², alors un permis de construire doit être déposé.

1.2 - Changement de destination d'un local

Par exemple, transformation d'un local commercial ou d'un local à usage agricole, en local d'habitation; sans modification des structures porteuses ni de la façade du bâtiment :

Une déclaration préalable est demandée

1.3 - Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est demandée pour :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.
- la réalisation d'un mur de clôture
- la restauration d'une toiture
- la mise en place de panneaux solaires
- les travaux de ravalement

2 - Permis de construire

Le permis de construire est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grandes importances.

2.1 - Travaux créant une nouvelle construction

Toute nouvelle construction (indépendante d'un bâtiment existant) doit être précédée de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- des constructions qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable

Si votre projet de construction implique des démolitions, la demande de permis de construire peut porter à la fois sur la construction du nouveau bâtiment et sur la démolition.

2.2 - Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante (agrandissement d'une maison) doivent être précédés de la délivrance d'un permis de construire

- si la demande d'extension est comprise entre 20 et 40 m² de surface, et porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m²,
- si les travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial ou d'un local à usage agricole, en local d'habitation), et modifient les structures porteuses ou la façade du bâtiment
- si les travaux portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur impacté par l'un de ces monuments.

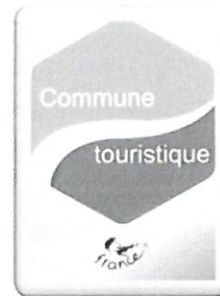
Une question ?

Une réponse : Mairie de Vieille Brioude - 04 71 50 90 52 - mairie-vieille-brioude2@orange.fr

MAINTIEN DU CLASSEMENT DE VIEILLE BRIOUDE EN COMMUNE TOURISTIQUE

Un plus pour les finances locales

La commune de Vieille-Brioude bénéficiait de la dénomination de Commune Touristique depuis 2010 grâce à une procédure simplifiée, pour une durée de cinq ans.



Pour pouvoir continuer à se prévaloir de cette appellation et bénéficier d'une reconnaissance au niveau touristique, la commune a dû en début d'année présenter un dossier conséquent, constitué des hébergements permettant l'accueil d'une population non permanente (recensement des gîtes, chambres d'hôtes, hôtellerie, logements meublés, résidences secondaires, emplacements dans campings etc...) et d'une note présentant de manière exhaustive, les animations organisées en période touristique appuyées de tous les documents constituant preuves (photos, articles de journaux, arrêtés d'autorisation etc...)

Cette reconnaissance permet d'octroyer à la commune une dotation de 28 162 € l'encourageant dans la continuité des investissements pour la commune.

La démarche initiée début 2015 s'est achevée fin juin par une visite de contrôle sur place effectuée par les services de la Préfecture de la Haute-Loire, l'arrêté préfectoral DIPPAL/BEAG n° 2015-178 du 22 juin 2015, porte nomination de la commune de Vieille-Brioude comme « Commune Touristique », pour 5 ans. A l'issue de cette période et après délibération du conseil municipal, il sera nécessaire de déposer un nouveau dossier.

Un grand merci à M. David ROMEAS du Bureau des Elections et de l'Administration Générale de la Préfecture du Puy en Velay pour son appui et ses conseils avisés.

Josette BILLARD

NUMÉROTATION

Un vrai travail de fourmi...

Il aura fallu un peu plus d'un an à nos deux conseillères Agnès TIXIER et Rachel CUELLAR pour numéroter l'ensemble du bourg de Vieille-Brioude et le village de Simpal.

Ce travail avait été commencé par l'ancienne équipe municipale. Janine AUZAT avait œuvré à la numérotation du village de Coste-Cirgues et d'une partie du bourg de Vieille-Brioude : avenue de Versailles et avenue du Pont.

Ce travail demandé par la Poste et les services de secours a pour but de faciliter l'intervention de leurs agents sur le territoire communal.

Concrètement, il s'agissait de rechercher sur le cadastre chaque parcelle référencée (bâties et non-bâties) pour leur attribuer un numéro.

En collaboration avec le service de la Poste, les plaques de numéros ont été envoyées par courrier à l'ensemble des habitants concernés. Les plaques concernant les propriétés non bâties sont conservées en mairie.

DISPARITION DU BARRAGE DE LA LÉPROSERIE

Situé entre Brioude et Vieille-Brioude, le barrage de la Léproserie, construit au XVIII^{ème} siècle est amené à disparaître ; cette décision a été prise il y a deux ans. Les travaux d'arasement ont débuté le 31 août dernier.

Ce barrage, qui, à l'époque servait à alimenter les moulins, nuit à la remontée des poissons migrateurs. Ces travaux apparaissent alors nécessaires pour rétablir le cours de la Sénouire. Ce projet a rassemblé plusieurs acteurs dont la CCB, SOMIVAL, l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique et l'Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques.

TOUS CONCERNÉS PAR L'AMBRISIE

Les élus de Vieille Brioude se préoccupent de l'envahissement de cette plante et du bien-être des habitants sous la houlette de Pascale TARRADE, experte ambroisie à la FREDON-Auvergne (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles). Afin de lutter efficacement contre l'Ambroisie, ils ont décidé de réagir et d'informer les habitants sur cette plante sauvage qui nuit à la santé.

A cet effet, une exposition sur l'ambroisie a été organisée le 17 octobre dernier par Didier COLE, conseiller municipal et référent de la commune. De nombreuses personnes sont venues s'informer tout au long de la journée sur cette plante allergisante. L'association FREDON accompagnée Didier COLE dans ses explications aux nombreux visiteurs.



HISTOIRE DE BANANIERS

Il était une fois ... (c'est un conte pour enfants), il était une fois ... (des enfants qui se prennent pour des grands), il était une fois ... (des grands qui s'ennuient), il était une fois ... (ils s'ennuient parce qu'ils ne savent rien faire), il était une fois ... (ils ne savent rien faire parce qu'ils ont l'âge ou ils croient tout savoir), il était une fois ... (ils croient tout savoir, et en veulent au monde entier qui ne les reconnaît pas), il était une fois ... (ils en veulent au monde entier, et le font savoir), il était une fois ... (ils le font savoir par des actions éclatantes, courageuses et exaltantes), il était une fois ... (c'est exaltant de renverser les poubelles dans les rues), il était une fois ... (c'est exaltant de saccager les plantes au milieu des pelouses), il était une fois 5 bananiers sur le bord de la route. Une nuit, ils virent passer des gamins qui se croyaient des grands et en voulaient au monde entier. Les grands gamins étaient en pleine action éclatante, courageuse et exaltante. En voyant la bande s'approcher de leur pelouse, les bananiers, courageux mais inconscients s'adressèrent au plus enragé : « t'as la haine bouffon ? » Et les bananiers furent décapités.



J.R.F.



EUGENIE PAGE, UNE CENTENAIRE SUR LA COMMUNE

Le 9 septembre dernier, Eugénie PAGE soufflait ses 100 bougies. A cette occasion, Madame le Maire et les élus représentants du CCAS, sont allées à la rencontre de cette centenaire et de sa famille.

ETAT CIVIL 2015

Décès :

Antonie Ernestine Jeanne Berthe SAUGUES (épouse MEDARD) nous a quittés le 20 Janvier
Germaine Marie Pierrette Jeanne GIRONDE (épouse BARTHOMEUF) nous a quittés le 4 Mars
Jean Yves LAVIALLE (époux BOUCHEND'HOMME) nous a quitté le 10 Mars
Bernadette BRUNET (épouse GARNIER) nous a quittés le 9 Mai
Marie-Thérèse Madeleine BRUNAT (épouse MEDARD) nous a quittés le 21 Juin
Joseph Pierre MATHIEU (époux COUTEL) nous a quittés le 30 Juin
Marc Gilbert PETOTON (époux ZARKA) nous a quittés le 5 Juillet
Paulette Catherine Jeanne Antoinette PORTAL (épouse MATHIEU) nous a quittés le 22 Juillet
Odette Henriette Marcelle CLAVEL (épouse HILLAIRE) nous a quittés le 24 Juillet
Henri Eugène CHALIER (époux GRAVA) nous a quittés le 31 Juillet
Bernard Ernest Jacques BERTRAND nous a quittés le 11 Août
Marie Antoinette DE LA ROCHETTE (épouse BAYOL) nous a quittés le 13 Septembre
Marie Françoise Josephète GRENIER (épouse GIRARD) nous a quittés le 26 Septembre
Renée Jeanne Germaine TRIOULLIER (épouse TIXIER) nous a quittés le 17 octobre

Naissances hors communes :

Arthur Simon ALTBAUM né le 5 Mars
Kylia PINTO DE AVELAR née le 12 Avril
Naya Jade CUSSAC née le 9 Juillet
Alexis Jules RUMIAC LANET né le 7 septembre
Cléa FARGET née le 22 Novembre

Mariages :

Franck Gilles JOURDAN-GOURGEON et Sonia DUCHER se sont mariés le 22 Août
Stéphane ATHEA et Arissia Kantoume TERE ME se sont mariés le 23 Novembre

ETAT CIVIL 1915

Naissances : 5

Giraud Eugénie Marie 28 janvier
Delair Marie Alexandrine 2 février
Michenot Marie-Louise Germaine 2 février
Magaud Lucien Jean-Pierre 21 avril
Perrin Renée 6 février

Mariages : 0 pas de mariages

Décès : 26 + 2 *transcriptions en 1920 et en 1921

Ducat Charles Mathieu Louis 6 janvier
Moulhérat Vital 14 janvier
Delorme Annet 7 février
Pourchon Jean Edouard 11 février
Bonnafoux Catherine 21 février
Tourrette Anne 28 mars
Perrin Renée 3 avril
Stévenot Pierre 8 avril
Roche Jeanne 16 avril
Thiveyrat Anne 23 avril
Lescale Michel 1er mai
Oudinet Marie Céline 19 mai
Rionet Marie 2 juin
Triouillet Marguerite 22 juillet
Pagés Marie dite Elodie 28 juillet
Ducros Gaspard 8 août
Romain Claude 31 août
Fouilly Jean 9 septembre
Delair Félix 25 mars

Transcription : mort pour la France

- 1 Rigaud Marie 19 septembre
- 2 Vidal Jean-Pierre 27 septembre
- 3 Tixier Joseph 4 octobre
- 4 Chazelet Alfred 30 septembre
- 5 Palade Vital 17 novembre
- 6 Roche Jean Blaise 16 décembre 1914
- 7 Romain Marguerite 23 décembre
- 8 *Varenne Eugène 23 juin
- 9 *Andrieux Alfred 9 mai

Transcription : mort à l'Hôpital de Bourges

Transcription : Hôpital de Dunkerque

Transcription : mort pour la France

Transcription : mort pour la France

Il y a 100 ans ...

Réunions du Conseil Municipal

Extraits du registre des délibérations de la Commune de Vieille-Brioude

Session de février 1915

L'an mil neuf cent quinze le vingt et un du mois de février à neuf heures du matin le conseil municipal de la commune de vieille-Brioude, assemblé au lieu ordinaire sous la présidence de M. Eynard adjoint en l'absence du Maire sur la convocation qui a été adressée par M. l'Adjoint .

Etaient présents : MM Fouilly, Olagnol, Meynadier, Mathieu, Mosnier, Chazelet et Eynard adjoint.

M. Mathieu est nommé secrétaire à l'unanimité. La séance ouverte, M. le président expose que par une circulaire en date du 16 mars 1914 M. le Préfet faisait connaître que le traitement du secrétaire de la mairie était insuffisant à 350 francs qu'il serait élevé à 625 francs ; mais que ce surplus soit 275 francs pouvait paraître un peu trop onéreux pour le Budget communal qu'il y aurait lieu pour le Conseil municipal de voter la somme de 170 francs que le surplus soit 105 francs serait demandé au Conseil Général.

Le conseil municipal au lieu de voter 170 francs demandés se contenta d'inscrire au budget de 1914 la somme de 100 francs

Aujourd'hui que le travail des mairies a considérablement augmenté le président propose au conseil d'ajouter la somme de 70 francs avec jouissance au 1^{er} janvier 1915, ce qui portera le traitement à 520 au lieu de 625 fixé par M. le préfet. Le Conseil Municipal après mûr examen de la proposition de M le Président émet le vote ci-après : à l'unanimité des membres présents le Conseil est d'avis qu'une somme de 70 francs , prise sur les fonds disponibles de la commune soit ajouté au traitement du secrétaire de la Mairie, avec jouissance à partir du 1^{er} janvier 1915. Et ont les membres présents signés.

Sur la proposition de M. le Président le Conseil à l' unanimité des membres présents est d'avis qu'une somme de trente francs, prise sur le crédit ouvert au budget additionnel de l'exercice courant pour « entretien des fontaines » soit affecté à des réparations urgentes de la fontaine publique du village de Champlong. Et ont signé les membres présents.

Session du 7 juin 1915

L'an mil neuf cent quinze le sept du mois de juin à sept heures du matin le conseil municipal de la commune de vieille-Brioude, assemblé au lieu ordinaire sous la présidence de M. Eynard adjoint en l'absence du Maire. Etaient présents MM Fouilly, Olagnol, Mathieu, Meynadier, Chazelet et Eynard adjoint.

Absents : MM Belmont, maire, Merguoiil, Pons, Jouve, Mosnier, Facy, tous actuellement sous les drapeaux.

Le Conseil Municipal se trouvant dans les conditions voulues pour délibérer le président déclare la séance ouverte.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire, M Mathieu ayant réuni l'unanimité des suffrages a été proclamé secrétaire, fonctions qu'il déclare accepter.

M le Président expose à l'assemblée que les revenus ordinaires de la commune ne suffisent pas à équilibrer le budget primitif voté pour 1916 et qu'il y a lieu de voter des centimes additionnels pour combler ce déficit.

Sur quoi, vu les lois du 5 avril 1884 et 7 avril 1902 ;

Vu le budget voté pour 1916 ;

Considérant que les revenus ordinaires de la commune ne suffisent pas au paiement des dépenses ordinaires prévues pour l'année 1916 et qu'il est indispensable de voter des centimes additionnels pour couvrir le déficit.

Le Conseil est d'avis :

Que la commune soit imposée en 1916 par addition au principal des quatre contributions directes des centimes ci-après, destinés à faire face à ses dépenses ordinaires obligatoires.

Pour le traitement du garde champêtre	3.38	300.00 f
Pour insuffisance de revenus ordinaires	14.49	1290.00 f
Totaux	17.87	1590.00 f

Le président soumet encore à l'Assemblée deux demandes d'assistance publique formées la première par la fille Esculier Antoinette demeurant à Vieille-Brioude et la seconde par le sieur Thiveyrat Pierre, cultivateur demeurant aussi à Vieille-Brioude.

Il propose au Conseil d'émettre un avis sur les dites demandes.

Le conseil après mûr examen des pièces produites par les demandeurs émet le vote ci-après : à l'unanimité des membres présents, le conseil est d'avis d'admettre à l'assistance la fille Esculier Antoinette et le sr Thiveyrat Pierre domiciliés à Vieille-Brioude, décide qu'ils seront assistés à domicile à dater du 1^{er} juillet 1915 au taux de neuf francs par mois.

Après examen du compte de gestion rendu par le receveur de la commune et des pièces produites à l'appui, pour les opérations de l'exercice 1914, du 31 mars 1914 au 31 mars 1915, l'Assemblée prend les deux délibérations suivantes :

1° Approbation des excédents de dépenses

Considérant qu'il s'est produit, sur quelques-uns des exercices du compte des excédents de dépenses qui n'ont pu être prélevés sur le crédit des dépenses imprévues par suite de l'épuisement total de ce crédit et qu'il y a lieu pour régulariser la comptabilité du receveur de voter les suppléments de crédit nécessaires pour couvrir ces excédents, l'Assemblée approuve les excédents de dépenses indiqués ci-après et vote les crédits supplémentaires nécessaires fonctionnement pour y faire face : indemnité au secrétaire de la Mairie pour sa participation au de la loi sur les retraites ouvrières 9,00 f

Contributions des biens communaux	1.12
Achat de tables décimales du répertoire administratif	3.98
Total	14.10 f

2° Approbation du compte de gestion du receveur

Vu le compte rendu par le sieur Bergeaud de ses recettes et dépenses depuis le 31 mars 1914 jusqu'au 31 octobre 1914, lequel comprend le rapport du compte final de l'exercice 1913, les recettes et les dépenses faites pendant les premiers mois de l'exercice 1914.

L'Assemblée délibère :

Art 1 statuant sur la situation du comptable au 31 octobre 1914, sauf le règlement et l'apurement par le conseil de préfecture, l'assemblée admet

Les recettes pour la somme de	4313.32
Les dépenses pour celle de	1460.60
Fixe l'excédent de la recette à	2872.72
Et attendu que par l'arrêté du compte précédent le comptable a été reconnu débiteur de	4769.00
Le déclare débiteur sur la gestion écoulée de	7621.72

Art 2 Statuant sur les opérations du comptable pendant les trois mois complémentaires sauf le règlement et l'apurement par le Conseil de Préfecture, l'Assemblée admet les opérations effectuées pendant la gestion écoulée et les trois premiers mois de la gestion courante jusqu'au 31 mars 1915

En recette pour	7777.31
En dépenses pour	6042.50
D'où il résulte un excédent de recette de	1735.01
L'exercice antérieur ayant présenté un excédent de recette de	5449.21
Le résultat du compte de l'exercice au 31 mars 1915 est	
Un excédent de recettes de	7184.22

Art 3 L'Assemblée demande qu'il plaise au Conseil de préfecture d'exiger du comptable : Néant

Chemins vicinaux

Titre 1 ^{er} Recettes	
5 centimes pour les chemins vicinaux de toutes catégories	444.00
Prestations 3 journées en argent et en nature	3228.00
Titre 2 Dépenses	
Entretien des chemins vicinaux ordinaires	2180.00
Dépenses diverses	103.00

Frais généraux (frais de rôle, de timbres, etc.)	17.00
Contingent affecté au chemin de Grande Circulation N° 14	1372.00

Total général 3672.00

Le Conseil : vu la loi du 21 mai 1836 sur le service des chemins vicinaux

Vu les propositions présentées par les agents voyers

Vu l'arrêté de mise en demeure de Mr le Préfet en date du 21 mai 1915

Adopte les propositions présentées par les agents voyers relativement aux contingents pour les chemins de grande communication.

Vote l'inscription au budget de la commune des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1916 le tout conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui précèdent.

Chapitres additionnels du Budget de 1915

Le Conseil vu la loi du 21 mai 1836 sur le service des chemins vicinaux

Vu les propositions votées par les agents voyers pour l'établissement des chapitres additionnels du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux

Vu le budget approuvé pour l'année courante et les comptes rendus par le receveur municipal des recettes et des dépenses de l'exercice précédent, comptes dont il résulte que le reliquat des ressources des chemins vicinaux est de 427.00

Délibère :

Le reliquat de l'exercice 1914 sera employé conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui suivent :

Titre 1^{er} Recettes

Excédent provenant des ressources spéciales de la vicinalité	427.02
Prestations	15.75
Total	442.77

Dépenses supplémentaires

Contingent des chemins de grande communication de 1914 à défaut d'exécution à verser dans la caisse départementale	238.50
Chemin vicinal ordinaire N° 1	
Frais d'étude pour la construction des abords du pont du Cherlet	200.00
Dépenses diverses	4.27
Total des dépenses supplémentaires	442.77

Session du mois d'août 1915

L'an mil neuf cent quinze, le quinze du mois d'août à neuf heures du matin, le conseil municipal de la commune de Vieille Brioude s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Eynard sur la convocation qui a été adressée par M. le Maire conformément aux articles 49 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents MM. Fouilly, Olagnol, Mathieu, Chazelet Meynadier et Eynard adjoint.

Absents MM. Belmont, Mergoil, Facy, Pons, Jouve et Mosnier mobilisés.

M. Mathieu a été choisi comme secrétaire par le conseil.

L'Assemblée municipale a pris la délibération suivante :

Le conseil vu la loi du 29 mars 1914

Vu la circulaire ministérielle du 10 mai 1915

Vu les instructions relatives à la nomination des classificateurs contenues dans le N° 3 du recueil des actes administratifs de l'année 1909 ;

Dresse la liste ci-après de vingt candidats aux fonctions de classificateurs et de classificateurs suppléants :

Fouilly Jean de Vieille-Brioude, Eynard Pierre de Vieille-Brioude, Tixier Tourette de Vieille-Brioude, Tixier Bellut de Vieille-Brioude, Mathieu Giraud de Costes-Cirgues, Gaillard Maurice de Costes-Cirgues, Chazelet Jean de Brugerolles, Tixier Jean de Brugerolles, Lazinier Jean du Monteil, Delhorme Antoine du Monteil, Boyer Jean de Dintillat, Marcon Jean de Dintillat, Meynadier Martial de Champlong, Portal Léon de Champlong, Chapaveyre

Martial de Tiveyrat, Caule Jules de Tiveyrat, Chapaveyre Jean de Védrines, Jouve Pierre de Védrines, Fontes Pierre de Vazeilles, Olnagnol Alexandre de Sainte-Anne.

Ont signé les membres présents.

Séance du 21 novembre 1915

L'an mil neuf cent quinze, le vingt un du mois de novembre à neuf heures du matin, le conseil municipal de la commune de Vieille-Brioude s'est réuni au lieu ordinaire de ces séances sous la présidence de Monsieur EYNARD adjoint, sur la convocation qui a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents MM Olnagnol, Meynadier, Chazelet, Mathieu et Eynard adjoint.

Absents MM Belmont, Pons, Jouve, Facy, Mosnier, Mergoïl (mobilisés) et Fouilly (décédé).

M. Mathieu a été choisi comme secrétaire du Conseil.

L'Assemblée municipale a pris la délibération suivante :

Le Conseil, vu la loi du 3 frimaire an VII, portant que les répartiteurs sont au nombre de cinq, non compris le Maire, l'Adjoint, et choisis parmi les contribuables fonciers dont deux au moins non domiciliés dans la commune, s'il s'en trouve de tels ;

Vu les instructions relatives à la nomination des répartiteurs suppléants en nombre égal à celui des répartiteurs titulaires ;

Vu l'article 6101 ; la loi du 5 avril 1884, disposant que les conseils municipaux dressent chaque année une liste contenant un nombre de celui des répartiteurs et des suppléants à nommer ; Dresse la liste ci-après de vingt candidats aux fonctions de répartiteurs et répartiteurs suppléant pour l'année 1916.

Tixier Pierre – Vieille-Brioude	Delorme Jean – La Monteil
Tixier Jean – id	Fonton Jean – id
Clémenson Jean – id	Fontes Pierre – Vazeilles
Libeyre Jean – id	Pazeilles Jacques – id
Trioullier Pierre – Védrines	Chapaveyre Martial – Tiveyrat
Chapaveyre Jean – id	Chevalier Pierre – id
Gaillard Maurice – Coste-Cirgues	Tixier Antoine – Champlong
Mathieu Jean-Reynet – id	Reyne Claude- id
Souligoux Pierre – Dintillat	Tixier Jean – Brugerolles
Grapon Jean – id	Reynet Jean - id

Quelques membres du Conseil ont fait allouer certaines sommes à titre de secours à des indigents de la commune MM Olnagnol 20 francs Esulier, Oléon de Vieille-Brioude ; Mathieu Antoine 30 francs au sr Redon Laurent ; 15 francs à la née Grapon Madeleine de Coste-Cirgues et Meynadier 10 francs au sr Maigne Michel de Champlong. Et ont signés les membres présents.

Merci 

Aux membres de la commission animation qui ont participé à la réalisation du bulletin municipal 2015,

Aux élus de la commune pour la rédaction d'articles et de photos,

Aux membres des associations,

Aux collectivités territoriales,

Aux agents de la commune.

3 janvier 2016
Concours belote Pétanque

13 février 2016
BOOM des enfants, organisées par le CCAS

20 février 2016
Bal des Classards

27 février 2016
Repas des chasseurs

5 mars 2016
Repas EVB

13 mars 2016
Belote comité des fêtes

27 mars 2016
Gala accordéon

9 avril 2016
Repas temps danse

16 avril 2016
Concours de Pétanque

17 avril 2016
Rencontres folkloriques

24 avril 2016
Marché printanier organisé par Familles rurales

15 mai 2016
Raid nature

14 juillet 2016
Vide Grenier du Comité des fêtes

23 juillet 2016
Fête de la moisson à Vazeilles

Du 29 au 1er aout 2016
Fête de la Ste Anne

2 octobre 2016
Thé dansant Club Ste ANNE

6 octobre 2016
Loto Club Ste ANNE

9 octobre 2016
Fête de la Vigne
Organisée par Musée de la vigne et Pied
de vigne

20 novembre 2016
Fête du cochon
Organisée par Musée de la vigne

Bonne Année

2016